

MASTER 2 GESTION DE L'ENVIRONNEMENT INGÉNIERIE ÉCOLOGIQUE

Étude du régime alimentaire du cerf de Corse (*Cervus elaphus corsicanus*) : suivis de terrain et analyses de fèces



Mémoire présenté par :

Cybel LUIGGI

Parc naturel régional de Corse

34 Cr Paoli, 20250 Corte

04 95 34 54 80

info@pnr.corsica

Juin 2026

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier Monsieur Jacques Costa, président du Parc naturel régional de Corse, pour m'avoir accueillie au sein de sa collectivité et permis de réaliser cette alternance dans les meilleures conditions possibles.

Je remercie également ma tutrice pédagogique, Madame Sonia Ternengo, maître de conférence en biologie des organismes pour sa disponibilité, son suivi et son soutien tout au long de cette alternance.

Évidemment, ma plus grande reconnaissance va à mon tuteur professionnel, Monsieur Stevan Mondoloni, ingénieur territorial en aménagement du territoire, pour sa confiance, son implication et son encadrement bienveillant. Je remercie également fortement ma collègue, Madame Mattea Moretti, agent du programme de conservation du cerf de Corse pour son accompagnement sur le terrain et son aide au quotidien, qui ont largement contribué au bon déroulement de cette alternance.

Grâce à eux, ces deux années ont été une expérience enrichissante, formatrice et motivante, me permettant de développer à la fois des compétences de terrain, d'analyse et une meilleure compréhension des enjeux liés à la gestion des milieux naturels.

Je voudrais également remercier le laboratoire Antagène pour la réalisation des analyses des fèces, ainsi que pour l'accompagnement apporté dans l'interprétation des résultats. Leur expertise et leurs explications ont été précieuses pour mieux comprendre et exploiter les données obtenues dans le cadre de cette étude.

Je tiens à remercier sincèrement Monsieur Christophe Panaïotis, assistant faune et flore à l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC), pour le temps qu'il m'a accordé et pour son aide précieuse, notamment en botanique, en écologie et en analyse des données. Ses connaissances et ses explications ont été particulièrement utiles pour mieux comprendre les enjeux de l'étude. Je souhaite remercier également Monsieur Christophe Mori pour ses conseils avisés et son accompagnement lors du traitement des données, en particulier sur les aspects statistiques.

Leur accompagnement m'a permis de gagner en rigueur scientifique et en autonomie dans le traitement et l'interprétation des données.

J'aimerais aussi remercier les agents de l'Office National des Forêts (ONF) pour leur aide précieuse lors de la récolte des fêces dans les secteurs éloignés, notamment dans les Deux Sorru, ce qui a grandement facilité le travail sur le terrain.

Un grand merci à Madame Émilie Garel, responsable du Master Ingénierie Écologique, pour m'avoir accueilli au sein de cette formation. Cela m'a permis de concrétiser mon projet professionnel, et je lui en suis profondément reconnaissante.

Je tiens également à remercier l'Université de Corse, et plus particulièrement la Faculté des Sciences et Techniques, ainsi que tous mes enseignants pour leur implication et les connaissances transmises tout au long de l'année.

Enfin, mes remerciements s'adressent à toute l'équipe du Parc Naturel Régional de Corse pour leur accueil chaleureux et leur gentillesse. J'ai pu, grâce à eux, réaliser cette alternance dans de très bonnes conditions.



Cerf de Corse adulte sur sa place de brame en septembre 2025 (Luigi, 2025)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- **Période de l’alternance** : Septembre 2024 – Août 2026
- **Organisme d’accueil** : Parc Naturel Régional de la Corse (PNRC)
- **Établissement de formation** : Université de Corse Pascal Paoli – Master 2 Gestion de l’Environnement, spécialité Ingénierie Écologique

Encadrement :

- **Tuteur professionnel** : Stevan Mondoloni
- **Tutrice pédagogique** : Sonia Ternengo

Contributions et collaborations :

Ce travail a bénéficié de la collaboration de :

- Matteo Moretti, agent du programme de conservation du cerf de Corse, PNRC
- Christophe Panaïotis, assistant faune et flore, OEC
- Christophe Mori, professeur de statistiques, Université de Corse
- Cécile Kaerle, ingénieure en génétique, Laboratoire Antagène
- Agents ONF

Projets associés :

- LIFE+ Nature, « *One deer, two islands* »
- Groupe Grands Ongulés Cerf (GGO)

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS

INFORMATIONS GÉNÉRALES

SOMMAIRE

TABLE DES ILLUSTRATIONS

INTRODUCTION1

1. Contexte de l'étude.....3

1.1. Le Parc naturel régional de Corse3

1.2. Le cerf de Corse4

2. Matériels et méthodes9

2.1. Cadre d'étude et protocole d'échantillonnage9

2.2. Méthodes d'analyse et traitement des données12

3. Résultats14

3.1. Les campagnes de prélèvements14

3.2. Composition du régime alimentaire du cerf de Corse16

3.3. Composition du régime alimentaire par secteur17

4. Discussion et perspectives32

4.1. Interprétation du régime alimentaire du cerf de Corse32

4.2. Limites de l'étude et perspectives32

CONCLUSION.....33

BIBLIOGRAPHIE34

ANNEXES

RÉSUMÉ

ABSTRACT

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Liste des figures :

Figure 1 : Carte du périmètre du Parc naturel régional de Corse ainsi que ses communes (PNRC, 2024).....	3
Figure 2 : Squelette du cerf de Caziot (Pereira & Bonifay, 1998)	5
Figure 3 : Carte de la disparition progressive du cerf élaphe en Corse et en Sardaigne (Deméautis, 1984)	6
Figure 4 : Carte des aires de répartition du cerf de Corse (Luiggi, 2026)	6
Figure 5 : Cerf de Corse adulte (Mondoloni, 2019)	8
Figure 6 : Cartographie des transects réalisés sur chaque secteur (Luiggi, 2026)	11
Figure 7 : Régime alimentaire du cerf de Corse tous secteurs confondus (Antagène & Luiggi, 2026).....	16
Figure 8 : Régime alimentaire du cerf de Corse sur le secteur de l'Alta Rocca - Altu Taravu (zone du haut Cuscionu) en hiver (Antagène & Luiggi, 2026).....	18
Figure 9 : Régime alimentaire du cerf de Corse sur le secteur de l'Alta Rocca - Altu Taravu (zone du haut Cuscionu) au printemps (Antagène & Luiggi, 2026)	18
Figure 10 : Régime alimentaire du cerf de Corse sur le secteur de l'Alta Rocca - Altu Taravu (zone du haut Cuscionu) en été (Antagène & Luiggi, 2026)	19
Figure 11 : Régime alimentaire du cerf de Corse sur le secteur de l'Alta Rocca - Altu Taravu (zone du haut Cuscionu) en automne (Antagène & Luiggi, 2026)	19
Figure 12 : Régime alimentaire du cerf de Corse sur le secteur de l'Alta Rocca - Altu Taravu (zone du bas Cuscionu) en hiver (Antagène & Luiggi, 2026)	20
Figure 13 : Régime alimentaire du cerf de Corse sur le secteur de l'Alta Rocca - Altu Taravu (zone du bas Cuscionu) au printemps (Antagène & Luiggi, 2026).....	20
Figure 14 : Régime alimentaire du cerf de Corse sur le secteur de l'Alta Rocca - Altu Taravu (zone du bas Cuscionu) en été (Antagène & Luiggi, 2026).....	21
Figure 15 : Régime alimentaire du cerf de Corse sur le secteur de l'Alta Rocca - Altu Taravu (zone du bas Cuscionu) en automne (Antagène & Luiggi, 2026).....	21
Figure 16 : Régime alimentaire du cerf de Corse sur le secteur du Caccia - Ghjunsani en hiver (Antagène & Luiggi, 2026).....	22
Figure 17 : Régime alimentaire du cerf de Corse sur le secteur du Caccia - Ghjunsani au printemps (Antagène & Luiggi, 2026)	22

Figure 18 : Régime alimentaire du cerf de Corse sur le secteur du Caccia - Ghjunsani en été (Antagène & Luiggi, 2026).....	23
Figure 19 : Régime alimentaire du cerf de Corse sur le secteur du Caccia - Ghjunsani en automne (Antagène & Luiggi, 2026).....	23
Figure 20 : Régime alimentaire du cerf de Corse sur le secteur du Fium'Orbu (zone de Chisà) en hiver (Antagène & Luiggi, 2026)	24
Figure 21 : Régime alimentaire du cerf de Corse sur le secteur du Fium'Orbu (zone de Chisà) au printemps (Antagène & Luiggi, 2026).....	24
Figure 22 : Régime alimentaire du cerf de Corse sur le secteur du Fium'Orbu (zone de Chisà) en été (Antagène & Luiggi, 2026).....	25
Figure 23 : Régime alimentaire du cerf de Corse sur le secteur du Fium'Orbu (zone en plaine) en hiver (Antagène & Luiggi, 2026)	25
Figure 24 : Régime alimentaire du cerf de Corse sur le secteur du Fium'Orbu (zone en plaine) au printemps (Antagène & Luiggi, 2026).....	26
Figure 25 : Régime alimentaire du cerf de Corse sur le secteur du Fium'Orbu (zone en plaine) en été (Antagène & Luiggi, 2026).....	26
Figure 26 : Régime alimentaire du cerf de Corse sur le secteur du Fium'Orbu (zone en plaine) en automne (Antagène & Luiggi, 2026)	27
Figure 27 : Régime alimentaire du cerf de Corse sur le secteur du Centre Corse - Venacais en hiver (Antagène & Luiggi, 2026).....	27
Figure 28 : Régime alimentaire du cerf de Corse sur le secteur du Centre Corse - Venacais au printemps (Antagène & Luiggi, 2026)	27
Figure 29 : Régime alimentaire du cerf de Corse sur le secteur du Centre Corse - Venacais en été (Antagène & Luiggi, 2026)	28
Figure 30 : Régime alimentaire du cerf de Corse sur le secteur du Centre Corse - Venacais en automne (Antagène & Luiggi, 2026).....	29
Figure 31 : Régime alimentaire du cerf de Corse sur le secteur des Dui Sorru en hiver (Antagène & Luiggi, 2026).....	29
Figure 32 : Régime alimentaire du cerf de Corse sur le secteur des Dui Sorru au printemps (Antagène & Luiggi, 2026).....	30
Figure 33 : Régime alimentaire du cerf de Corse sur le secteur des Dui Sorru en été (Antagène & Luiggi, 2026).....	30
Figure 34 : Régime alimentaire du cerf de Corse sur le secteur des Dui Sorru automne (Antagène & Luiggi, 2026).....	31

Liste des tableaux :

Tableau I : Tableau récapitulatif des estimations des effectifs de population du cerf de Corse dans les cinq secteurs (Antagène, 2026).....	10
Tableau II : Tableau récapitulatif du nombre de fèces récoltées et exploitées par an dans chaque secteur (Luiggi, 2026).....	14
Tableau III : Tableau récapitulatif du nombre de fèces analysées par saison dans chaque secteur (Luiggi, 2026)	15

INTRODUCTION

Ce travail est réalisé au sein du Parc naturel régional de Corse (PNRC) dans le cadre de mon alternance en Master Gestion de l'Environnement, spécialité Ingénierie Écologique.

Le Parc naturel régional de Corse est un organisme public créé en 1972. Il recouvre plus de 440 200 hectares, soit plus de 50 % de l'île, et joue un rôle essentiel dans la gestion et la préservation du patrimoine naturel. En effet, il agit notamment pour protéger la biodiversité, gérer les milieux naturels et sensibiliser le public. Le PNRC travaille avec les collectivités et les acteurs locaux afin de trouver un équilibre entre protection de la nature et activités humaines. Dans le cadre de ses missions, afin de préserver certaines espèces, le Parc a mis en place plusieurs programmes de conservation pour le gypaète barbu, le mouflon de Corse ou encore le cerf de Corse, sur lequel se porte ce travail.

Le cerf de Corse, scientifiquement connu sous le nom de *Cervus elaphus corsicanus*, est le plus grand mammifère terrestre sauvage de l'île. Il incarne une forte valeur patrimoniale et représente parfaitement la biodiversité surprenante de la Corse. En effet, cette sous-espèce du cerf élaphe, est présente uniquement en Corse et en Sardaigne. Elle serait apparue en Corse il y a 3000 ans environ puis elle a disparue en 1969 majoritairement à cause du braconnage intensif. En 1985, le cerf a été réintroduit progressivement par le Parc naturel régional de Corse à partir d'individus originaires de Sardaigne.

Aujourd'hui présent sur plus de 10 % de l'île, il devient primordial d'étudier et analyser son écologie afin de comprendre son impact sur les écosystèmes, sa stratégie alimentaire, les variabilités saisonnières ainsi que sa dynamique de déplacement.

C'est pour cela que dernièrement, cette sous-espèce fait l'objet d'une étude majeure portant sur son régime alimentaire, à partir d'analyses de fèces grâce à l'ADN environnemental. Celle-ci a débuté en 2021 et s'est achevée en 2026. C'est une donnée qui n'a jamais été étudiée auparavant et elle marque donc une grande avancée dans l'étude de son écologie.

En effet, le cerf de Corse est un animal relativement mobile. Il se déplace régulièrement au sein de son territoire en fonction des ressources disponibles et des conditions du milieu. C'est un animal très opportuniste, c'est-à-dire qu'il sait s'adapter à une grande diversité

d'environnements, allant des zones forestières en altitude aux milieux plus ouverts en plaine et sait profiter de la très grande majorité des ressources présentes. De plus, la grande diversité géomorphologique et géologique de la Corse, à l'origine d'une flore particulièrement riche (OLIVIER *et al.*, 1995), laisse supposer que le régime alimentaire du cerf de Corse est lui aussi très varié.

Cette capacité d'adaptation en fait une espèce particulièrement intéressante à étudier. Nous avons ainsi compris qu'il joue un rôle écologique majeur dans les écosystèmes forestiers et montagnards corses.

Finalement, l'analyse de son régime alimentaire permettra de mieux comprendre ses choix de ressources, mais aussi sa dynamique de déplacement et donc de mieux gérer les populations, d'assurer sa conservation et d'anticiper les déséquilibres spatiaux.

Dans ce contexte, la problématique de cette étude est la suivante : quelle est la composition du régime alimentaire du cerf de Corse et comment celui-ci varie-t-il en fonction des conditions du milieu ? L'objectif est de mieux comprendre ce que mange cet animal et ses relations avec le milieu. Pour cela, l'étude s'appuie d'abord sur la présentation du contexte, avec le Parc naturel régional de Corse et l'espèce étudiée. Elle repose ensuite sur un travail de terrain et sur l'analyse des données collectées, permettant de décrire le régime alimentaire du cerf. Les résultats obtenus sont ensuite présentés puis interprétés, afin de mieux comprendre les tendances observées, tout en mettant en évidence les limites de l'étude et les perspectives possibles.

1. Contexte de l'étude

1.1. Le Parc naturel régional de Corse

Le Parc naturel régional de Corse (PNRC) est un territoire qui a été classé pour la première fois en 1972 et qui a de nouveau été classé pour 15 ans en novembre 2018. Il recouvre aujourd'hui près de 51 % du territoire de l'île avec une superficie de 440 200 hectares pour plus de 60 000 habitants (cf. **Figure 1**). Il associe la Collectivité de Corse et les 178 communes de son territoire.[1] « Patrimoine naturel et culturel Corse, Les grandes missions des Parcs naturels régionaux » [en ligne], consulté le 06/05/2026,**Error! Reference source not found.**

Le PNRC recouvre un vaste territoire qui englobe les plus hauts sommets de l'île et une multitude de vallées compartimentées formant des micro-régions. À cheval sur la dorsale montagneuse qui traverse l'île du nord-ouest au sud-est et qui culmine au Monte Cintu (2 706 mètres d'altitude), le PNRC est avant tout un parc rural, villageois et montagnard, même s'il comprend aussi des façades maritimes avec les côtes occidentales du golfe de Porto-Girolata et un échantillon des

du littoral
naturel régional de
corsica »,
Parcs naturels
ligne], consulté le

étangs lagunaires
oriental.[2] « Parc
Corse-Parcu di
Fédération des
régionaux [en
06/05/2026,

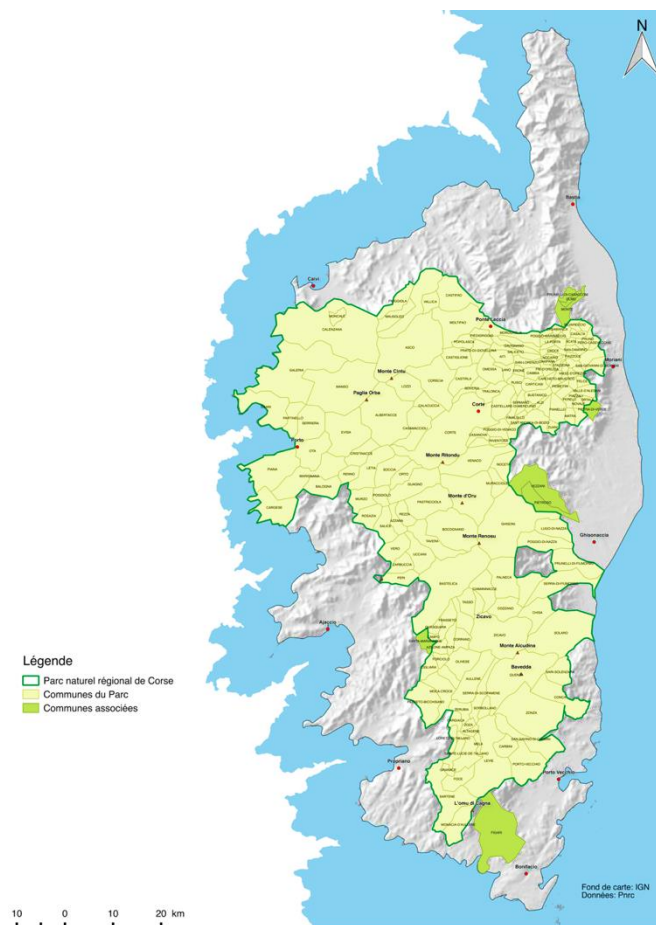


Figure 1 : Carte du périmètre du Parc naturel régional de Corse ainsi que ses communes (PNRC, 2024)

Les principales missions de celui-ci sont :

- La **protection** et la **gestion** du patrimoine naturel, culturel et paysager,
- **L'aménagement** du territoire,
- Le **développement** économique et social,
- **L'accueil, l'éducation et l'information** du public,
- **L'expérimentation.**

Ainsi, une des missions essentielles du PNRC est de préserver le patrimoine de façon intégrée, pour garantir au territoire sa biodiversité et sa qualité, afin de tendre vers un développement durable.

Un grand nombre d'espèces ou de formations végétales rares sont présentes sur le territoire, dont plusieurs sont endémiques. Certaines de ces formations particulièrement fragiles, comme les pozzine par exemple, font l'objet d'une attention spécifique.

La faune est également assez riche. Elle comprend plusieurs espèces menacées ou en danger de disparition (le mouflon de Corse, le cerf de Corse, le balbuzard pêcheur, le gypaète barbu, etc.). Le PNRC s'emploie activement à assurer leur protection en animant plusieurs projets de réintroduction comme pour le cerf de Corse ou le gypaète barbu.[1] « Patrimoine naturel et culturel Corse, Les grandes missions des Parcs naturels régionaux » [en ligne], consulté le 06/05/2026,

De plus, le PNRC a créé plusieurs sentiers didactiques pour sensibiliser et informer au sujet du cerf de Corse avec des panneaux d'informations tout au long de ceux-ci. Chacun de ces sentiers sont équipés d'un mirador d'observation afin de permettre aux passionnés d'observer les cervidés en toute discrétion (cf.

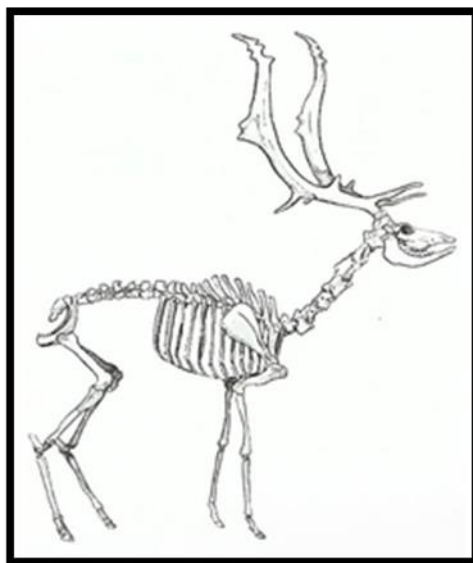
Annexe I : Mirador d'observation situé sur la commune de Castifau (Luiggi, 2024)

).

1.2. Le cerf de Corse

Au cours de l'histoire, il y a eu trois espèces différentes de cerfs en Corse : le *Cervus elaphus rossii*, présent en Corse il y a 300 000 ans, au pléistocène moyen, le *Megaloceros caziotii* (cf. **Figure 2**), maintenu jusqu'à 10 000 ans, lors de l'Holocène et le *Cervus elaphus corsicanus*, apparu il y a environ 3000 ans.

Figure 2 : *Squelette du cerf*
Bonifay, 1998)



de Caziot (Pereira &

Les raisons de
(*Cervus elaphus*

l'apparition du cerf actuel
(*corsicanus*) restent encore

floues de nos jours. En effet, nous ne savons pas s'il a été introduit par l'Homme ou bien si sa migration a été naturelle par la mer via l'Italie (Kidjo, 2007).

Par la suite, les populations de cerfs se sont implantées dans la majeure partie de la Sardaigne et de la Corse. Notons que par le passé certains déséquilibres sont constatés en Corse. Effectivement, dès la fin du XVI^{ème} siècle, des documents d'archives témoignent de l'importance des interactions entre les populations rurales et la faune sauvage en Corse. Un procès-verbal daté de 1585 mentionne notamment l'autorisation d'utiliser des arquebuses pour chasser les cerfs, les sangliers et d'autres animaux considérés comme nuisibles pour les cultures.

Ainsi, du milieu du XIX^{ème} siècle à la deuxième moitié du XX^{ème} siècle, une chasse incontrôlée doublée d'une modification des paysages forestiers entraîna en grande partie le déclin, puis en Corse, l'extinction du cerf. C'est en 1969 que le dernier cerf de Corse est abattu dans la forêt de Pinia, en plaine orientale (cf.

Figure 3) (Mondoloni & PNRC, 2015).

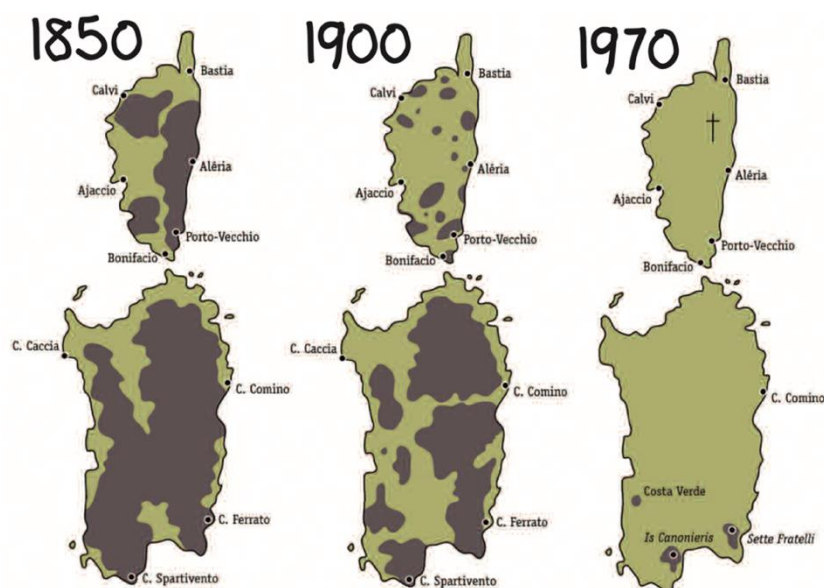


Figure 3 : Carte de la disparition progressive du cerf élaphe en Corse et en Sardaigne (Deméautis, 1984)

Heureusement, en Sardaigne, le cerf n'a jamais totalement disparu, trois noyaux ont été maintenus à l'état naturel (cf.

Figure 3).

Un programme de coopération Corso-Sarde entre le Parc naturel régional de Corse et l'Azienda forestale a ainsi pu voir le jour en 1975.

Après dix années d'échanges et de coopération, c'est en 1985 que les premiers animaux furent réintroduits en Corse. Trois enclos d'élevage ont été aménagés à Quenza, Casabianda et Ania di Fium'Orbu. Leur vocation est de permettre le repeuplement de l'espèce dans son milieu naturel.

De 1998 à 2017, vingt lâchers ont été organisés avec plus de 300 cerfs réintroduits sur le territoire. Cinq régions de Corse sont concernées (Caccia - Ghjunsani, le Centre Corse - Venacais, le Fium'Orbu, les Dui Sorru et l'Alta Rocca - Altu Taravu) (cf. **Figure 4**).

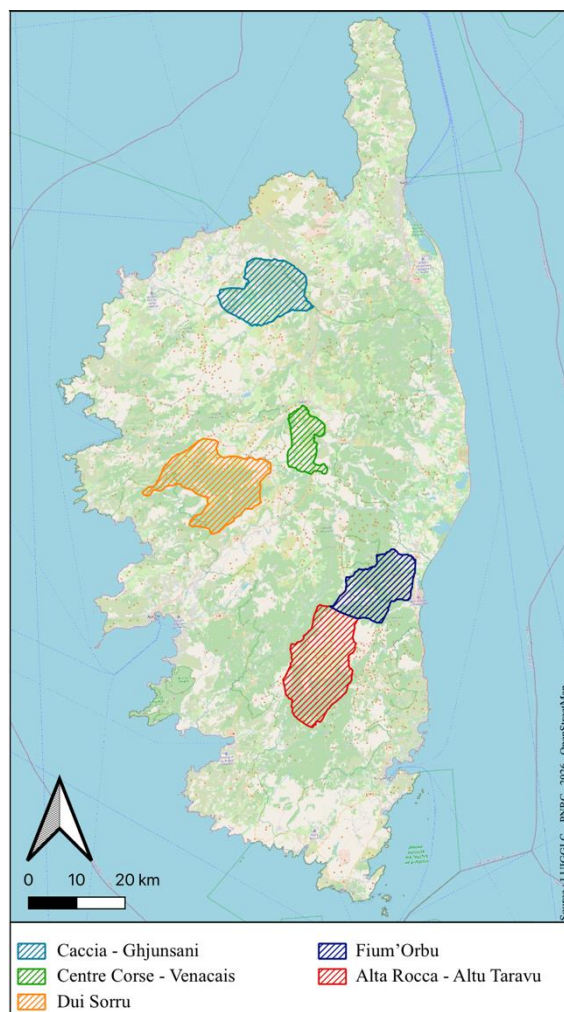


Figure 4 : Carte des aires de répartition du cerf de Corse (Luiggi, 2026)

Le programme de conservation du cerf de Corse a connu un nouvel essor avec le soutien financier de la commission Européenne, via un programme LIFE+ Nature (L'Instrument Financier Européen pour l'Environnement).

Ce programme intitulé « *One deer two islands* » a débuté en septembre 2012 et s'est achevé en février 2018. C'est un programme transfrontalier entre la Corse (PNRC), la Sardaigne (Ente foreste della Sardegna, régions Sardes de Medio Campidano et d'Ogliastra) et l'Italie (Istituto Superiore di Protezione e Ricerca Ambientale).

• **Les grandes actions du programme Life+ *One deer two islands* étaient :**

- Étude de faisabilité pour une réintroduction,
- Étude génétique comparative Corso-Sarde,
- Étude pour une évolution du statut juridique du cerf de Corse,
- Suivi par pièges photographiques,
- Distance sampling (suivi par caméra thermique, estimation de la densité),
- Suivi par télémétrie GPS et VHF,
- Aménagement de cages-pièges,
- Aménagement de sentiers dédiés à la découverte du cerf de Corse,
- Pose de “dissuasors” et de clôtures électriques sur parcelles agricoles,
- Sensibilisation grand public et scolaire par outils et interventions pédagogiques.

Le but de ce programme était d'améliorer la variabilité génétique des populations actuelles, de créer des conditions environnementales optimales pour les besoins de l'espèce, de permettre le suivi des populations dans la nature et enfin de veiller et anticiper les conflits entre l'Homme et le cerf de Corse (Mondoloni & PNRC, 2015).

➤ **Le cerf de Corse (*Cervus elaphus corsicanus*) :**

Le cerf de Corse (cf. **Figure 5**) est un cervidé, considéré comme un intermédiaire entre les herbivores et les ruminants. Il se trouve sur la liste rouge de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), classé comme espèce vulnérable et menacée [3] MNHN & OFB, « Fiche de *Cervus elaphus corsicanus* Erxleben, 1777. », *Inventaire National du Patrimoine Naturel* [en ligne], consulté le 16/05/24,. Il est inscrit à l'annexe II de la convention de Berne et aux annexes II et IV de la directive européenne « habitat, faune, flore » de 1992. Il s'agit du niveau de protection le plus stricte en Europe mais en droit Français, les directives

Européennes n'ont pas été transposées, entraînant ainsi une ambiguïté juridique et une problématique importante concernant le futur plan de gestion de la sous-espèce à mettre en œuvre (Tomasi, 2014).

En droit Français, la chasse du cerf est simplement interdite dans toute la Corse par arrêté préfectoral renouvelé tous les ans.



Figure 5 : Cerf de Corse adulte (Mondoloni, 2019)

Le cerf porte des bois pouvant atteindre 80 centimètres, et pesant environ 1 kilogramme chacun. Il peut peser jusqu'à 130 kilogrammes, et mesurer jusqu'à 110 centimètres au garrot. Alors que la biche, elle, ne porte pas de bois, et n'excède pas les 70-80 kilogrammes, elle peut mesurer jusqu'à 90 centimètres au garrot.

La progéniture de la biche se nomme le « faon ». Il possède un pelage marron tacheté de points blancs qui vont disparaître après quelques semaines (Mondoloni & PNRC, 2015).

Classification du cerf de Corse :

- Règne : Animalia
- Embranchement : Chordata
- Classe : Mammalia
- Ordre : Artiodactyla
- Famille : Cervidae
- Genre : Cervus
- Espèce : *Cervus elaphus*

- Sous-espèce : *Cervus elaphus corsicanus*

2. Matériels et méthodes

2.1. Cadre d'étude et protocole d'échantillonnage

2.1.1. Zone d'étude

Comme dit précédemment, les cerfs de Corse ont été réintroduits dans cinq zones de l'île : le Centre Corse – Venacais, le Fium'Orbu, le Caccia – Ghjunsani, l'Alta Rocca – Altu Taravu et les Dui Sorru. Chacune de ces zones possède des biotopes et des biocénoses plus ou moins similaires. Effectivement, toutes les aires de répartitions sont divisées par les étages de végétation suivant : mésoméditerranéen inférieur, mésoméditerranéen supérieur, supraméditerranéen, montagnard et subalpin. C'est-à-dire que les cerfs évoluent confortablement entre 50 et plus de 2000 mètres d'altitude (cf. **Annexe II**). De ce fait, il nous est nécessaire de faire beaucoup de prospection sur le terrain en amont afin de s'appropriier les zones, de repérer les transects possibles et d'observer où les populations se concentrent.

De plus, nous savons que la Corse possède une forte diversité climatique à cause de son relief assez marqué. En effet, le climat y est méditerranéen. C'est-à-dire que les étés sont chauds et secs et les hivers doux sur le littoral et plus froids en altitude. Ce climat dépendant en partie du relief, permet aux animaux de changer de zone d'habitat et donc de trouver leur zone de confort à travers les différentes saisons. Évidemment, ce paramètre est à prendre en compte dans la limite de praticabilité du terrain lors de la réalisation des transects tout au long de l'année.

2.1.2. Effectifs des populations

Concernant les effectifs de population, c'est le laboratoire Antagène qui a établi les estimations grâce à la méthode de Capture – Marquage – Recapture (CMR) génétique à partir de fèces que nous avons récolté sur le terrain. Le calcul est basé sur le nombre de recaptures observées entre les deux sessions d'échantillonnage que nous réalisons en hiver afin d'obtenir des fèces de qualités optimales.

Ces estimations d'effectif sont à considérer avec prudence car la diversité génétique des populations n'est pas très élevée selon les secteurs et qu'elles sont réalisées à partir de 200 échantillons (100 par session) ce qui peut être trop peu pour certaines zones. C'est pour cela que les intervalles de confiance sont assez larges (cf. **Tableau I**).

Tableau I : Tableau récapitulatif des estimations des effectifs de population du cerf de Corse dans les cinq secteurs (Antagène, 2026)

SECTEUR	ANNÉE DE PRÉLÈVEMENT	EFFECTIF ESTIMÉ	INTERVALLE DE CONFIANCE À 95 %
Alta Rocca – Altu Taravu	2021	497	[258 ; 736]
Caccia - Ghjunsani	2023	443	[208 ; 678]
Fium'Orbu	2023	413	[151 ; 676]
Centre Corse - Venacais	2024	360	[229 ; 490]
Dui Sorru	2025	415	[145 ; 685]

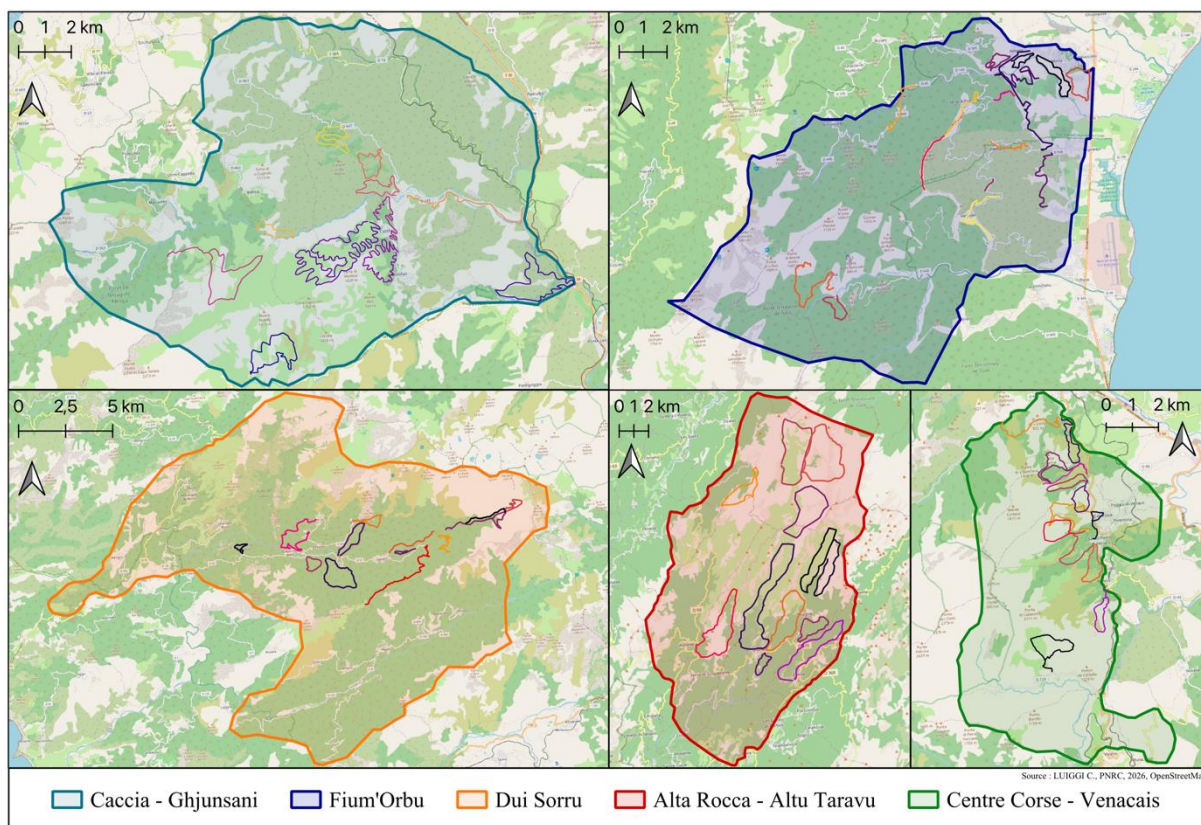
Afin de mettre à jour et donc de pouvoir garder ces estimations relativement justes, nous allons recommencer le protocole pour le secteur de l'Alta Rocca – Altu Taravu en janvier 2027 en récoltant 300 échantillons au lieu de 200 afin d'obtenir des estimations plus précises avec des intervalles de confiance plus rapprochées.

2.1.3. Régime alimentaire

La première campagne de prélèvement de fèces a débuté en 2021 dans le secteur de l'Alta Rocca – Altu Taravu et la dernière a eu lieu en 2025 dans le secteur des Dui Sorru.

Pour les cinq secteurs, le protocole était le même. Tout d'abord, une prospection du terrain est faite en amont afin d'évaluer l'état de fermeture du milieu, la fréquentation, la détection de fèces pour pouvoir réaliser des cartographies et établir les transects. Ensuite, la campagne de prélèvement commence, et chaque transect est réalisé une fois par saison. Nous sommes chargés de récolter des échantillons de fèces les plus fraîches possible à l'aide de petits bâtons ou en s'aidant de la pente, pour éviter de les contaminer (cf. **Annexe III**).

Ainsi, plusieurs transects ont été parcourus sur les différentes zones de répartition et dans les différents étages de végétations occupés sur les quatre saisons par le cerf de Corse. Ces transects présentent de multiples difficultés essentiellement dues à la fermeture du milieu, au dénivelé, à



leur longueur (de 1 à plus de 15km) ou encore aux conditions météorologiques. Par conséquent, une bonne condition physique est nécessaire (cf. **Figure 6**).

***Figure 6 :** Cartographie des transects réalisés sur chaque secteur (Luiggi, 2026)*

Malgré nos efforts, nous pouvons constater sur les cartes ci-dessus qu'une grande partie des secteurs n'est pas couverte par nos transects. Cela est majoritairement dû au fait que les milieux sont souvent assez escarpés et donc difficile d'accès. Cela se remarque particulièrement sur le secteur des Dui Sorru.

Enfin, lorsque nous réalisons un prélèvement, les échantillons récoltés sont stockés dans des tubes d'éthanol pur fournis par le laboratoire Antagène.

Pour chaque prélèvement un carnet est complété dans lequel l'ensemble des renseignements sont notés (numéro du kit de prélèvement, date, heure, coordonnées GPS, conditions météorologiques, etc...). Les prélèvements sont ensuite triés afin de garder ceux de meilleure qualité puis sont stockés en congélateur.

2.2. Méthodes d'analyse et traitement des données

2.2.1. Méthodes d'analyse

Une fois la campagne de prélèvements terminée, les échantillons des quatre saisons sont envoyés par voie postale au laboratoire Antagène, situé à proximité de Lyon.

Ce laboratoire se charge alors d'extraire l'ADN de chaque échantillon en procédant dans un premier temps à sa purification afin d'éliminer un maximum d'inhibiteurs, particulièrement présents dans les matières fécales. Dans un second temps, les gènes de l'ADN contenus dans les chloroplastes des cellules végétales sont amplifiés par la méthode PCR (Polymerase Chain Reaction), à l'aide d'amorces universelles permettant de cibler la majorité des espèces végétales. Le laboratoire utilise notamment des marqueurs génétiques tels que ITS1 (Internal Transcribed Spacer 1) et trnL, qui sont des régions spécifiques de l'ADN couramment utilisées pour identifier les espèces végétales. L'ITS1 est une région de l'ADN nucléaire caractérisée par une forte variabilité entre les espèces, ce qui permet une identification relativement précise. À l'inverse, le marqueur trnL, issu de l'ADN chloroplastique et codant pour un ARN de transfert de la leucine, est plus conservé et particulièrement adapté à l'analyse d'ADN dégradé, comme celui présent dans les fèces. Cette étape permet de constituer une librairie d'ADN à séquencer, regroupant les séquences chloroplastiques de l'ensemble des échantillons. L'ensemble de ces ADN est ensuite séquencé à l'aide d'un séquenceur nouvelle génération (NGS), tout en veillant au contrôle de la qualité des séquences obtenues. Par la suite, des analyses bio-informatiques sont réalisées afin de comparer les séquences à la de données du laboratoire.

Enfin, les résultats obtenus correspondent au nombre de séquence d'ADN identifiées pour chaque espèce, genre ou famille, permettant ainsi de déterminer avec précision le régime alimentaire, exprimé en pourcentage, de l'individu échantillonné (Antagène, 2021).

2.2.2. Analyses statistiques

Les données issues des analyses génétiques réalisées par Antagène ont premièrement fait l'objet d'un tri des taxons végétaux identifiés, en s'appuyant sur l'ouvrage de référence *Flora Corsica* (Gamisans & Jeanmonod, 2013) et l'expertise de Monsieur Christophe Panaïotis, botaniste à

l'OEC. Ce travail fastidieux et rigoureux a permis d'harmoniser les noms d'espèces et de vérifier leur présence sur le territoire corse.

Dans le cadre de cette étude, nous avons choisi de privilégier les analyses réalisées à l'aide du marqueur trnL, en raison de sa capacité à détecter l'ADN végétal dégradé, notamment dans les fèces, ce qui en fait un outil particulièrement adapté à l'analyse du régime alimentaire. Ce choix permet ainsi d'obtenir une vision plus complète du régime, bien que la résolution taxonomique soit parfois limitée.

Dans un second temps, afin de faciliter l'interprétation des résultats, des regroupements taxonomiques ont été réalisés afin de simplifier l'analyse des données, en regroupant les espèces identifiées qu'au niveau du genre ou de la famille lorsque la détermination spécifique n'était pas possible ou jugée peu fiable.

Les données ont ensuite été analysées dans le but de comparer la composition du régime alimentaire selon les saisons et les secteurs étudiés. Ces comparaisons permettent de mettre en évidence d'éventuelles variations dans l'utilisation des ressources végétales, en lien avec la disponibilité des ressources, les conditions environnementales ou encore les déplacements des individus.

L'ensemble du traitement des données a été réalisé à l'aide de différents outils informatiques. Le logiciel « *Microsoft Excel* » a été utilisé pour le tri, l'organisation et la mise en forme des données. Ensuite, le logiciel « *RStudio* » a permis la réalisation des analyses statistiques, notamment à travers des analyses multivariées telles que des analyses factorielles des correspondances (AFC) et des classifications ascendantes hiérarchiques (CAH), afin de mettre en évidence les structures et les regroupements au sein des données. Enfin, le logiciel « *QGIS* » a été utilisé pour la cartographie des zones d'étude et la représentation spatiale des résultats, facilitant ainsi leur interprétation.

3. Résultats

3.1. Les campagnes de prélèvements

Afin d'obtenir des résultats optimaux, une rigueur particulière est nécessaire lors de la collecte des fèces. En effet, leur qualité joue beaucoup sur la précision des résultats, plus une fèces sera fraîche plus l'ADN analysé sera bien conservé et plus les résultats seront précis.

Nous avons convenu avec le laboratoire Antagène qu'il faudrait récolter environ 90 échantillons par an, soit entre 20 et 25 par saison (cf. **Tableau II**).

***Tableau II** : Tableau récapitulatif du nombre de fèces récoltées et exploitées par an dans chaque secteur (Luiggi, 2026)*

SECTEUR	ALTA ROCCA – ALTU TARAVU	CACCIA - GHJUNSANI	FIUM'ORBU	CENTRE CORSE - VENACAI	DUI SORRU
Fèces récoltées	180	90	92	90	92
Fèces exploitées	161	85	75	89	76
% exploitable	89,44 %	94,44 %	81,52 %	98,89 %	82,61 %

Nous voyons dans le tableau ci-dessus que le nombre de fèces récoltées par an est assez régulier mis à part en Alta Rocca – Altu Taravu où nous avons récolté le double des quotas initialement requis. Cette différence s'explique par le fait qu'il s'agissait de la première année de mise en place de l'étude, constituant ainsi une phase « test ». De plus, cette période correspondait également aux débuts de la collaboration avec le laboratoire Antagène. De ce fait, un nombre plus important d'échantillons a été analysé afin de permettre au laboratoire et nous-même de se familiariser avec la méthode et d'optimiser les protocoles d'analyse, tout en disposant d'une marge suffisante en cas de perte ou de données non exploitables.

Ensuite, nous observons que la proportion de fèces exploitable est assez élevée dans l'ensemble des secteurs, avec des taux compris entre environ 81 % et 99 %, soit 89,38 % en moyenne sur les cinq secteurs. Ce rendement très satisfaisant montre que la majorité des échantillons collectés était de bonne qualité et a pu être utilisée pour les analyses.

Au niveau des saisons, le nombre d'échantillons récoltés est globalement homogène et correspond aux quotas fixés en début d'étude (cf. **Tableau III**).

Tableau III : Tableau récapitulatif du nombre de fèces analysées par saison dans chaque secteur (Luiggi, 2026)

SECTEUR	HIVER	PRINTEMPS	ÉTÉ	AUTOMNE	TOTAL ANNÉE
Alta Rocca – Altu Taravu	41	43	40	37	161
Caccia - Ghjunsani	23	22	18	22	85
Fium'Orbu	17	21	18	19	75
Centre Corse – Venacais	23	22	21	23	89
Dui Sorru	21	19	11	25	76

Dans la plupart des cas, les quantités de fèces récoltées sont assez proches d'une saison à l'autre, ce qui montre une certaine régularité dans la collecte. On peut néanmoins noter une légère diminution du nombre d'échantillons en été dans certains secteurs, ce qui peut s'expliquer par des conditions de terrain différentes. En effet, les températures augmentent, cela peut donc entraîner une dégradation plus rapide des échantillons. De plus, les animaux ont tendance à remonter en altitude où les milieux sont plus escarpés, ombragés et donc bien plus difficiles d'accès. C'est le cas particulièrement dans le secteur des Dui Sorru par exemple.

Comme dit précédemment, le quota annuel fixé était de 90 échantillons. Or, nous remarquons que ce quota n'a pratiquement jamais été respecté. En effet, dans la pratique, le nombre de fèces récoltées sur le terrain était généralement supérieur à ce seuil. Toutefois, le nombre d'échantillons finalement retenus dans le tableau peut être inférieur au quota car certains prélèvements se sont avérés non exploitables par le laboratoire (ADN trop dégradé, échantillons contaminés ou qualité insuffisante). Ainsi, les valeurs présentées ci-dessus correspondent uniquement aux échantillons validés, analysés et exploités et non à l'ensemble des fèces collectées sur le terrain.

Dans l'ensemble, ces résultats montrent que le protocole d'échantillonnage a été appliqué de manière assez régulière sur l'ensemble des secteurs et des saisons, ce qui garantit une base de données cohérente et exploitable pour l'analyse du régime alimentaire du cerf de Corse.

3.2. Composition du régime alimentaire du cerf de Corse

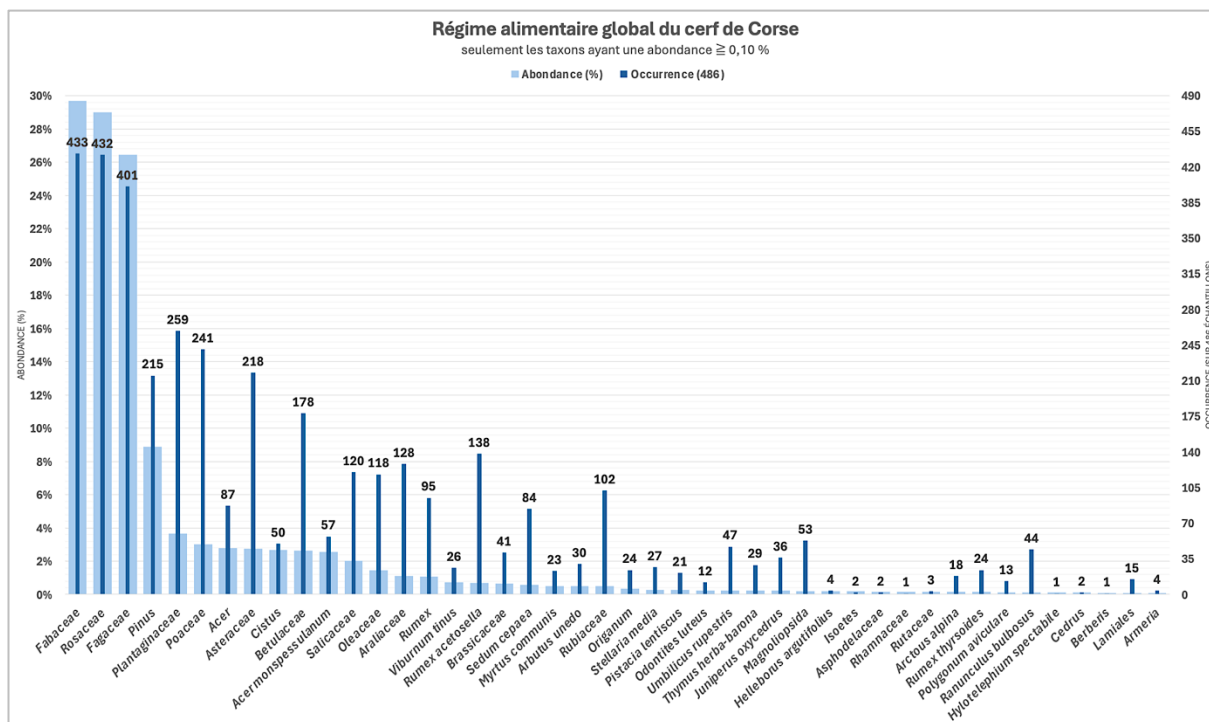


Figure 7 : Régime alimentaire du cerf de Corse, tous secteurs confondus (Antagène & Luiggi, 2026)

Nous voyons dans le graphique ci-dessus la composition du régime alimentaire global du cerf de Corse, tous secteurs et toutes saisons confondus (cf. **Figure 7**). Pour réaliser ce graphique, nous avons utilisé les données fournies par le laboratoire Antagène (Antagène, 2021-2025).

En bleu ciel, nous voyons l'abondance (%), celle-ci représente la part retrouvée du taxon correspondant dans l'ensemble des échantillons. En bleu marine, c'est l'occurrence qui est représentée, c'est le nombre de fois que le taxon a été retrouvé sur l'ensemble des échantillons récoltés (ici 486).

Initialement, 87 taxons différents ont été identifiés (cf. **Annexe IV**). Cependant, pour cet histogramme, afin qu'il ne soit pas trop chargé et lisible, nous avons sélectionné seulement les taxons ayant une abondance supérieure ou égale à 0,1 % dans chaque secteur. Une fois les abondances des différents secteurs cumulées, nous avons encore une fois gardé seulement les abondances supérieures ou égales à 0,1 %. Nous estimons que les taxons ayant une abondance inférieure à ce taux sont négligeables car ils sont peu représentatifs du régime alimentaire du cerf de Corse. Ainsi, nous retrouvons désormais 44 taxons différents.

Ainsi, nous voyons sur ce graphique que le régime alimentaire global du cerf est dominé par les Fabacées, les Rosacées et les Fagacées, qui représentent les abondances les plus élevées ainsi que les occurrences les plus importantes. Ces trois familles sont retrouvées dans plus de 80 % des 486 échantillons analysés et représentent chacune entre 27 et 30 % de l'abondance totale. Les Fabacées regroupent notamment le Genêt de Salzmänn (*Genista salzmannii*) et le Cytise à trois fleurs (*Cytisus triflorus*), tandis que les Rosacées comprennent entre autres la Ronce rustique (*Rubus ulmifolius*) et le Prunelier (*Prunus spinosa*). Les Fagacées sont principalement représentées par les chênes (*Quercus* spp.) et le Châtaignier (*Castanea sativa*). Derrière ces trois familles dominantes, plusieurs taxons présentent des abondances comprises entre 2 et 10 %, notamment le genre *Pinus* (Pin maritime ou Pin laricio), les Plantaginacées, les Poacées, le genre *Acer* (les érables), les Astéracées ou encore le genre *Cistus* (les cistes). Nous voyons que certains taxons comme les Plantaginacées, les Poacées ou les Astéracées affichent des occurrences relativement élevées malgré des abondances assez faibles. À l'inverse, de nombreux taxons ne sont retrouvés que ponctuellement dans les échantillons et contribuent faiblement à l'abondance totale. Le régime alimentaire du cerf de Corse apparaît ainsi composé d'un nombre restreint de taxons dominants complété par une grande diversité de végétaux consommés en plus faibles proportions.

3.3. Composition du régime alimentaire par secteur

Nous avons vu précédemment que le cerf de Corse est présent sur cinq secteurs. Chaque secteur possède des biotopes plus ou moins différents. Dans certains cas, des différences importantes de milieux ont également été observées au sein d'un même secteur. Afin de prendre en compte ces différences et donc les variations de ressources végétales associées, nous avons choisi de diviser les secteurs de l'Alta Rocca – Altu Taravu et du Fium'Orbu en deux zones distinctes. Cette approche permet d'étudier plus finement les variations du régime alimentaire du cerf en fonction des caractéristiques locales du milieu.

Les graphiques qui suivent ont tous été réalisés à partir des résultats fournis par le laboratoire Antagène (Antagène, 2021-2025). Ils illustrent la composition totale du régime alimentaire des cerfs de Corse par secteurs et par saison sans aucune donnée négligée.

➤ Alta Rocca – Altu Taravu (zone du haut Cuscionu) :

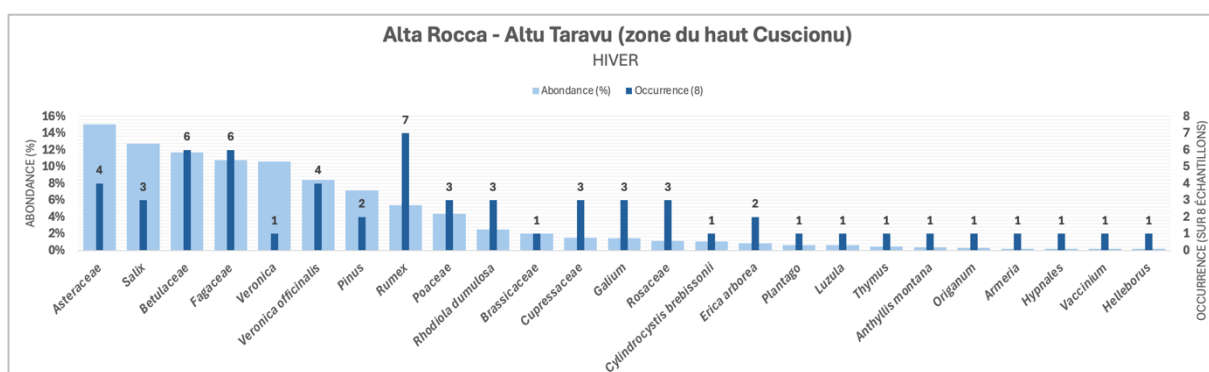


Figure 8 : Régime alimentaire du cerf de Corse sur le secteur de l'Alta Rocca - Altu Taravu (zone du haut Cuscionu) en hiver (Antagène & Luigi, 2026)

Le graphique ci-dessus (cf. **Figure 8**) présente la composition du régime hivernal du cerf dans la zone du Haut Cuscionu (Alta Rocca – Altu Taravu) où 25 taxons ont pu être identifiés. Les Astéracées, le genre *Salix*, les Bétulacées et les Fagacées sont les taxons les plus abondants. Les Bétulacées et les Fagacées présentent également des occurrences élevées, étant retrouvées dans six des huit échantillons analysés. Le genre *Rumex* se distingue par l'occurrence la plus importante avec une présence dans sept des échantillons. Le genre *Veronica*, le genre *Pinus* ou encore les Poacées contribuent également au régime alimentaire, tandis que les autres taxons sont observés plus ponctuellement.

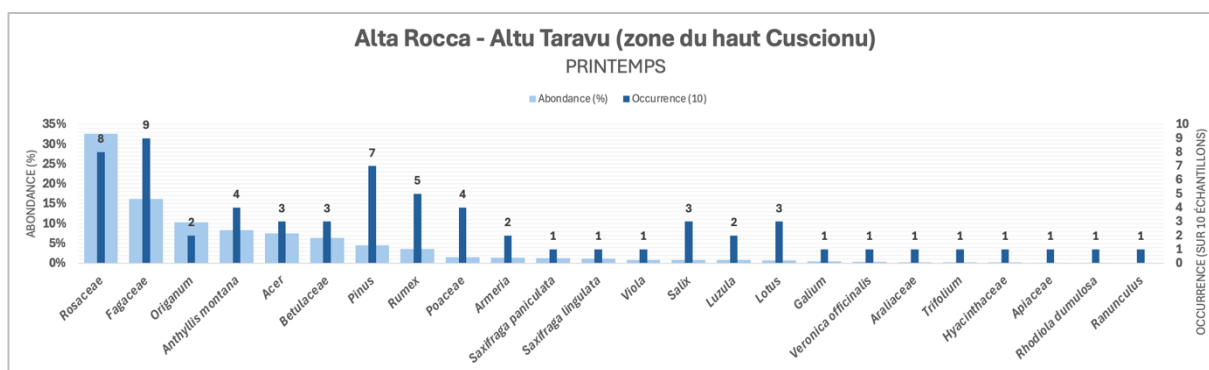


Figure 9 : Régime alimentaire du cerf de Corse sur le secteur de l'Alta Rocca - Altu Taravu (zone du haut Cuscionu) au printemps (Antagène & Luigi, 2026)

La figure ci-dessus (cf. **Figure 9**) illustre la composition du régime alimentaire printanier dans le même secteur. Les analyses ont permis d'identifier 24 taxons. Nous voyons que les Rosacées et les Fagacées constituent les taxons les plus abondants, représentant respectivement près de 32 % et 16 % de l'abondance totale. Les Fagacées sont les plus fréquemment consommées, avec une présence dans neuf des dix échantillons analysés, suivies des Rosacées retrouvées dans huit échantillons. Le genre *Pinus* et le genre *Rumex* présentent également des occurrences élevées. Nous retrouvons également de l'Origan (*Origanum*), de l'Anthyllide des montagnes (*Anthyllus montana*) ou encore des érables (*Acer*).

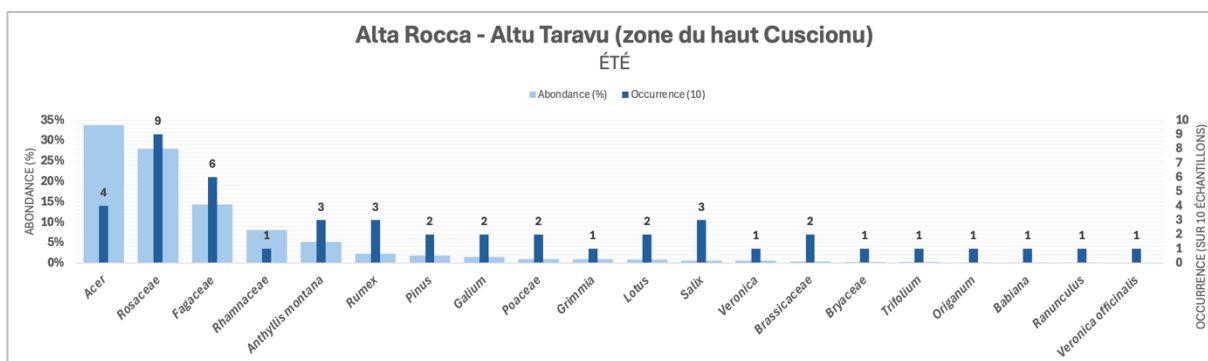


Figure 10 : Régime alimentaire du cerf de Corse sur le secteur de l'Alta Rocca - Altu Taravu (zone du haut Cuscionu) en été (Antagène & Luiggi, 2026)

L'analyse des échantillons collectés durant l'été dans la zone du Haut Cuscionu (cf. **Figure 10**) met en évidence une forte dominance du genre *Acer* et des Rosacées, qui représentent à eux seuls plus de la moitié de l'abondance totale observée. Les Rosacées sont également le taxon le plus consommé, étant présentes dans neuf échantillons sur dix. Les Fagacées occupent une place importante dans le régime alimentaire, avec une abondance supérieure à 10 % et une occurrence élevée. Au total, 20 taxons différents ont pu être identifiés durant cette saison.

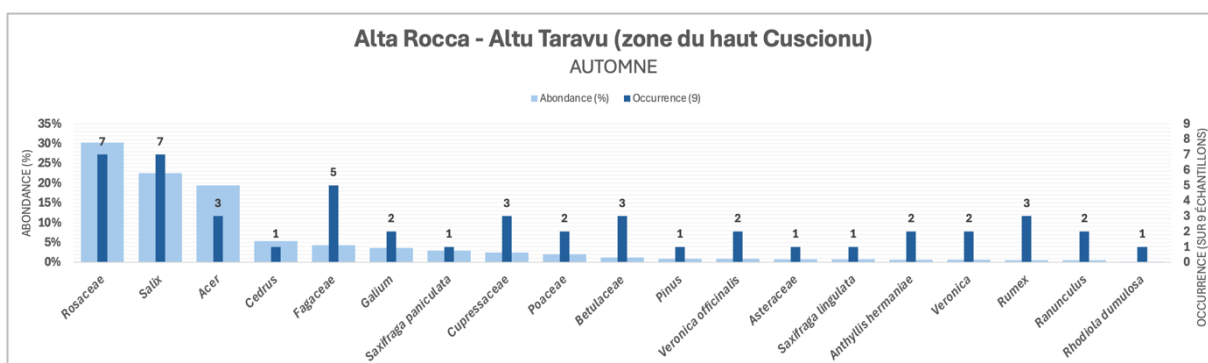


Figure 11 : Régime alimentaire du cerf de Corse sur le secteur de l'Alta Rocca - Altu Taravu (zone du haut Cuscionu) en automne (Antagène & Luiggi, 2026)

Voici la composition du régime alimentaire automnal du cerf dans la zone du Haut Cuscionu (cf. **Figure 11**). Nous voyons qu'il est principalement composé de Rosacées et du genre *Salix*. Ces deux taxons sont également les plus fréquents, étant retrouvés dans sept des neuf échantillons. Le genre *Acer* occupe également une place importante dans le régime alimentaire, bien qu'il soit présent dans nombre plus restreint d'échantillons. Plus de quinze autres taxons ont été identifiés de façon plus occasionnelle.

➤ Alta Rocca – Altu Taravu (zone du bas Cuscionu) :

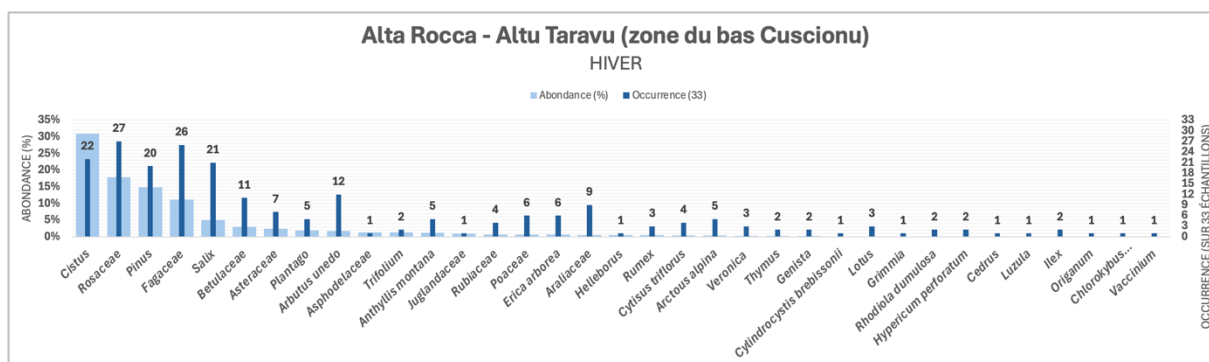


Figure 12 : Régime alimentaire du cerf de Corse sur le secteur de l'Alta Rocca - Altu Taravu (zone du bas Cuscionu) en hiver (Antagène & Luigi, 2026)

Ci-dessus, nous voyons les résultats obtenus pour la période hivernale dans la zone du Bas Cuscionu en Alta Rocca – Altu Taravu (cf. **Figure 12**). Ils mettent en évidence un régime composé de 35 taxons différents. Les Cistes, les Rosacées, le genre *Pinus* et les Fagacées présentent les abondances les plus importantes. Les Rosacées et les Fagacées sont également les taxons les plus fréquemment observés, étant retrouvés respectivement dans 27 et 26 des 33 échantillons analysés.

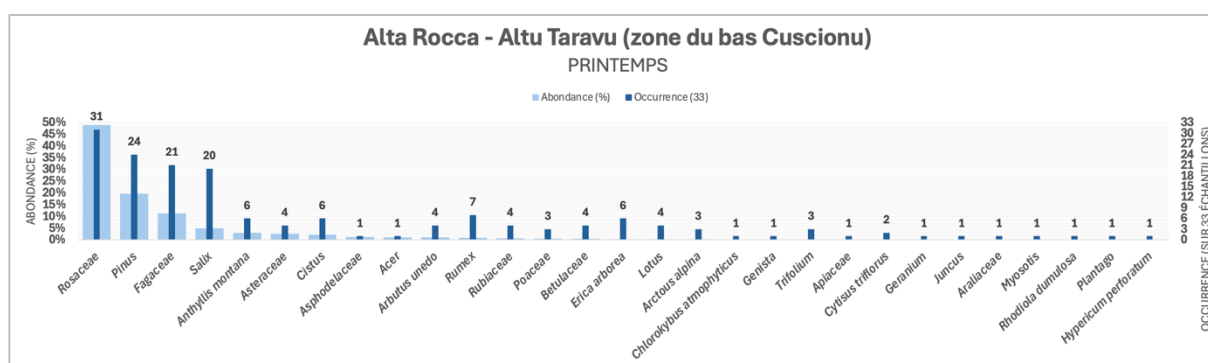


Figure 13 : Régime alimentaire du cerf de Corse sur le secteur de l'Alta Rocca - Altu Taravu (zone du bas Cuscionu) au printemps (Antagène & Luigi, 2026)

Au printemps, le régime alimentaire du cerf dans la zone du Bas Cuscionu (cf. **Figure 13**) se compose de 29 taxons différents. Les Rosacées dominent largement le régime avec une abondance proche de 50 % et une présence dans 31 des 33 échantillons analysés. Le genre *Pinus* et les Fagacées occupent également une place importante. Le genre *Salix*, quant à lui, a été retrouvé dans 20 échantillons sur 33 malgré une abondance inférieure à 5 %.

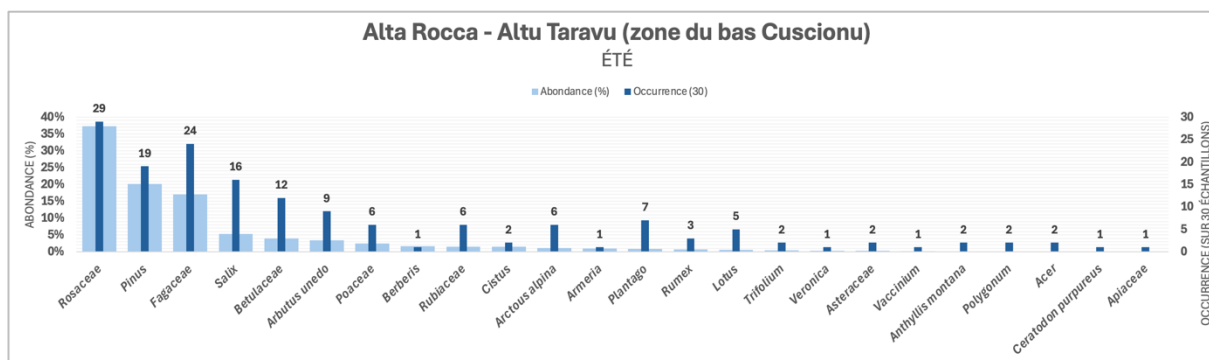


Figure 14 : Régime alimentaire du cerf de Corse sur le secteur de l'Alta Rocca - Altu Taravu (zone du bas Cuscionu) en été (Antagène & Luiggi, 2026)

Voici le régime alimentaire estival du cerf dans la zone du Bas Cuscionu (cf. **Figure 14**). Il révèle 24 taxons différents. Les Rosacées constituent le taxon dominant, avec une abondance proche de 38 % et une présence dans 29 des 30 échantillons analysés. Le genre *Pinus* et les Fagacées représentent également une part importante du régime alimentaire, suivis du genre *Salix* et des Bétulacées. L'arbousier (*Arbutus unedo*) est retrouvé dans presque un tiers des échantillons mais avec une abondance plus faible. Une quinzaine d'autres taxons apparaissent de manière plus ponctuelles et contribuent faiblement à l'abondance totale observée.

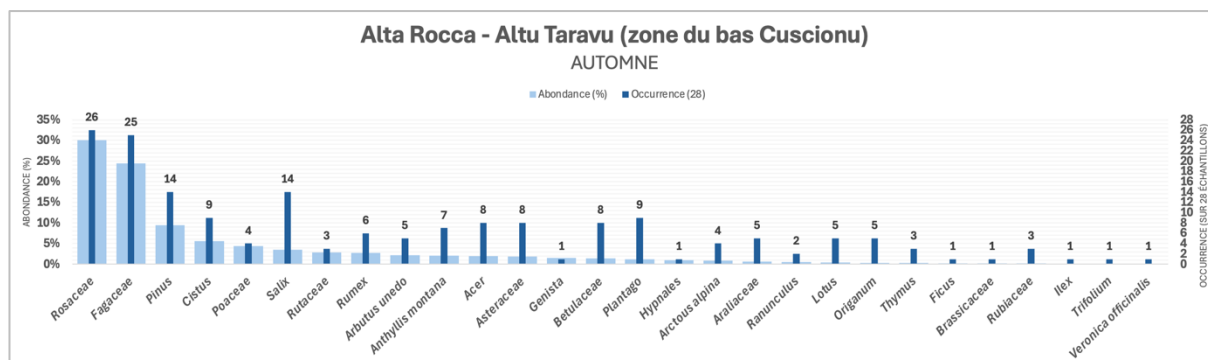


Figure 15 : Régime alimentaire du cerf de Corse sur le secteur de l'Alta Rocca - Altu Taravu (zone du bas Cuscionu) en automne (Antagène & Luiggi, 2026)

Ici, en automne (cf. **Figure 15**), les analyses ont permis d'identifier 28 taxons différents. Les Rosacées et les fagacées représentent les ressources les plus consommées, totalisant à elles seules plus de la moitié de l'abondance totale. Ces deux taxons figurent également parmi les plus fréquents au sein des 28 échantillons analysés. Les genres *Pinus*, *Salix*, *Acer* et *Plantago* font également partie des taxons les plus régulièrement retrouvés dans les fèces mais possèdent une plus faible abondance.

➤ Caccia – Ghjunsani :

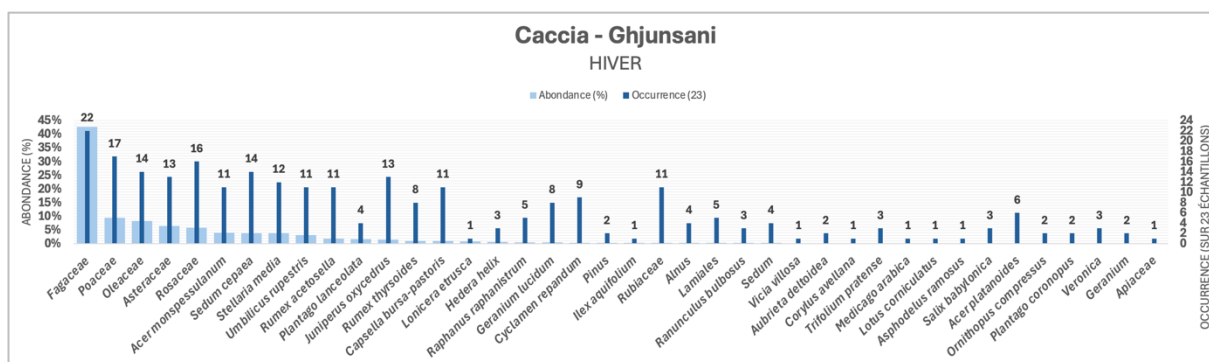


Figure 16 : Régime alimentaire du cerf de Corse sur le secteur du Caccia - Ghjunsani en hiver (Antagène & Luiggi, 2026)

Dans le secteur du Caccia – Ghjunsani, les échantillons collectés en hiver révèlent un régime alimentaire particulièrement diversifié avec 40 taxons identifiés (cf. **Figure 16**). Les Fagacées se distinguent nettement des autres taxons en représentant plus de 40 % de l'abondance totale et sont retrouvées dans 22 des 23 échantillons analysés. Les Poacées, les Oléacées, les Astéracées et les Rosacées constituent également des composantes importantes du régime. Plusieurs taxons, tels que l'Érable de Montpellier (*Acer monspessulanum*), l'Orpin pourpier (*Sedum cepaea*), les Rubiacées ou encore le Genévrier oxycèdre (*Juniperus oxycedrus*), présentent des occurrences relativement élevées malgré des abondances assez faibles.

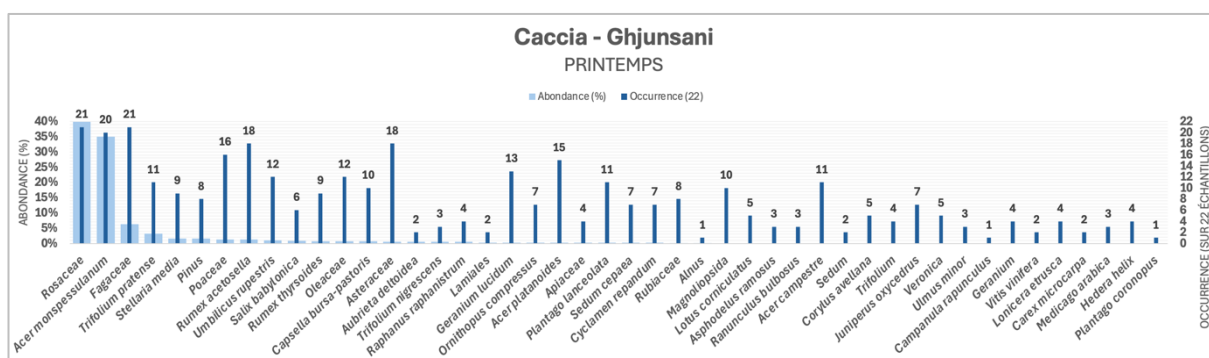


Figure 17 : Régime alimentaire du cerf de Corse sur le secteur du Caccia - Ghjunsani au printemps (Antagène & Luiggi, 2026)

Les résultats obtenus au printemps dans le Caccia – Ghjunsani (cf. **Figure 17**) montrent un régime particulièrement riche, avec 43 taxons identifiés. Les Rosacées et l'Érable de Montpellier (*Acer monspessulanum*) représentent les ressources les plus abondantes, tandis que les Fagacées, la Petite oseille (*Rumex acetosella*) et les Astéracées figurent parmi les taxons les plus fréquemment consommés mais en petites quantités.

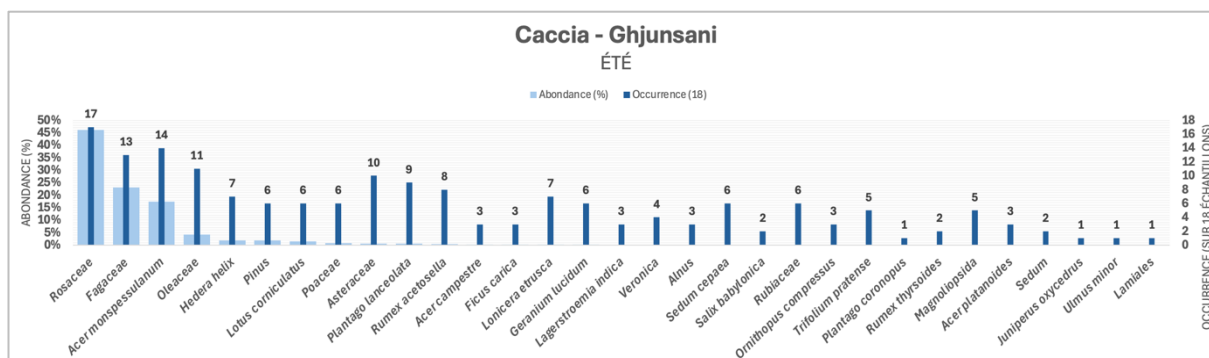


Figure 18 : Régime alimentaire du cerf de Corse sur le secteur du Caccia - Ghjunsani en été (Antagène & Luiggi, 2026)

Au cours de l’été, le régime du cerf dans le Caccia – Ghjunsani (cf. **Figure 18**) repose principalement sur 3 taxons parmi 31 identifiés au total. Les Rosacées dominent très largement, avec une abondance supérieure à 45 % et une présence dans 17 des 18 échantillons analysés. Les Fagacées et l’Érable de Montpellier (*Acer monspessulanum*) occupent également une place importante dans l’alimentation. Nous voyons aussi que les Oléacées et les Astéracées sont retrouvés dans plus de la moitié des échantillons, bien que leurs abondances soient plus faibles.

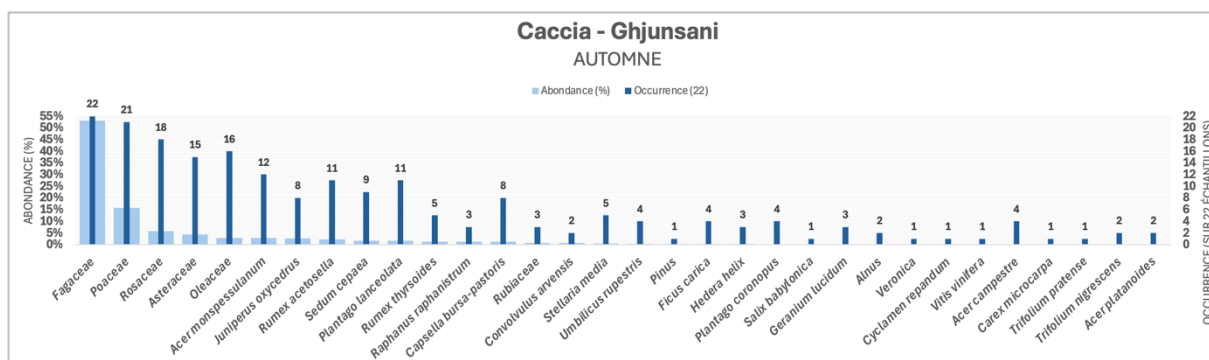


Figure 19 : Régime alimentaire du cerf de Corse sur le secteur du Caccia - Ghjunsani en automne (Antagène & Luiggi, 2026)

En automne, dans le Caccia – Ghjunsani (cf. **Figure 19**), 32 taxons différents ont été identifiés. Nous constatons que ce sont les Fagacées qui dominent très largement le régime avec une abondance supérieure à 50 % et une présence dans tous les échantillons analysés. Les Poacées, les Rosacées, les Astéracées et les Oléacées figurent également parmi les taxons les plus consommés. Les autres taxons sont consommés de manières plus ponctuelles et en quantités plus restreintes.

➤ Fium'Orbu (zone de Chisà) :

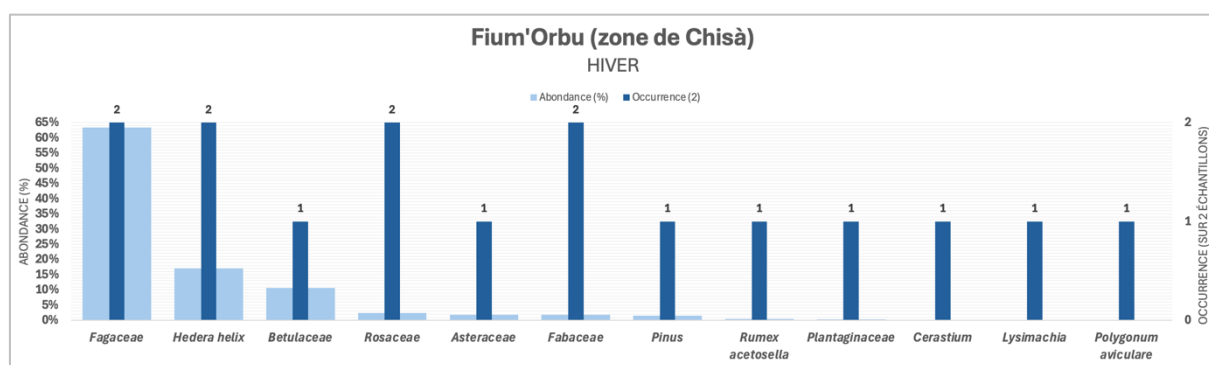


Figure 20 : Régime alimentaire du cerf de Corse sur le secteur du Fium'Orbu (zone de Chisà) en hiver (Antagène & Luigi, 2026)

Ci-dessus, nous avons les résultats de la zone de Chisà au sein du secteur du Fium'Orbu en hiver (cf. **Figure 20**). Nous voyons que 12 taxons différents ont pu être identifiés. Le régime alimentaire est très largement dominé par les Fagacées qui représentent plus de 60 % de l'abondance totale et sont présentes dans tous les échantillons analysés. Le Lierre (*Hedera helix*) ainsi que les Bétulacées constituent les deux autres taxons les plus consommés. Nous remarquons que les Rosacées et les Fabacées sont également retrouvés dans tous les échantillons analysés, seulement en plus faibles quantités.

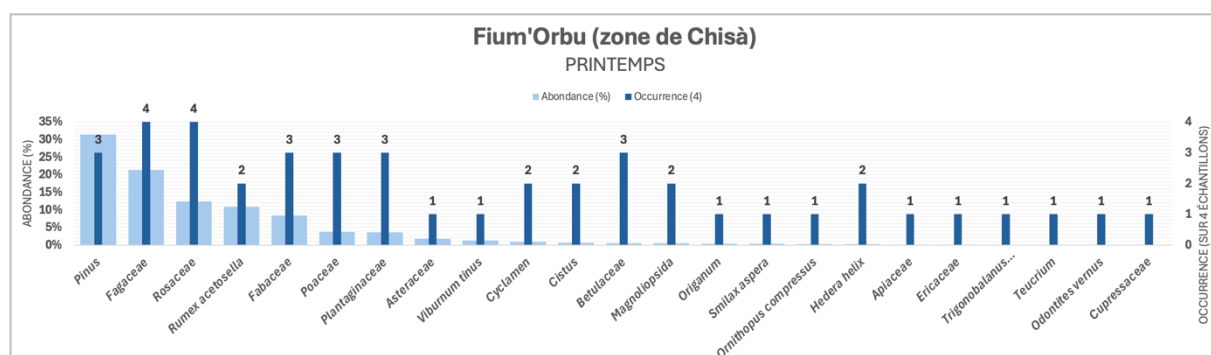


Figure 21 : Régime alimentaire du cerf de Corse sur le secteur du Fium'Orbu (zone de Chisà) au printemps (Antagène & Luigi, 2026)

Les analyses réalisées sur les échantillons prélevés au printemps ont permis d'identifier 23 taxons différents (cf. **Figure 21**). C'est le genre *Pinus* qui constitue la ressource la plus abondante, suivi des Fagacées et des Rosacées. Ces deux dernières familles sont retrouvées dans l'ensemble des quatre échantillons analysés. Les Fabacées, les Poacées, les Plantaginacées et les Bétulacées présentent également des occurrences relativement élevées. Nous voyons aussi que la Petite oseille (*Rumex acetosella*) représente une part plus ou moins conséquente dans le régime des cerfs de ce secteur en cette saison.

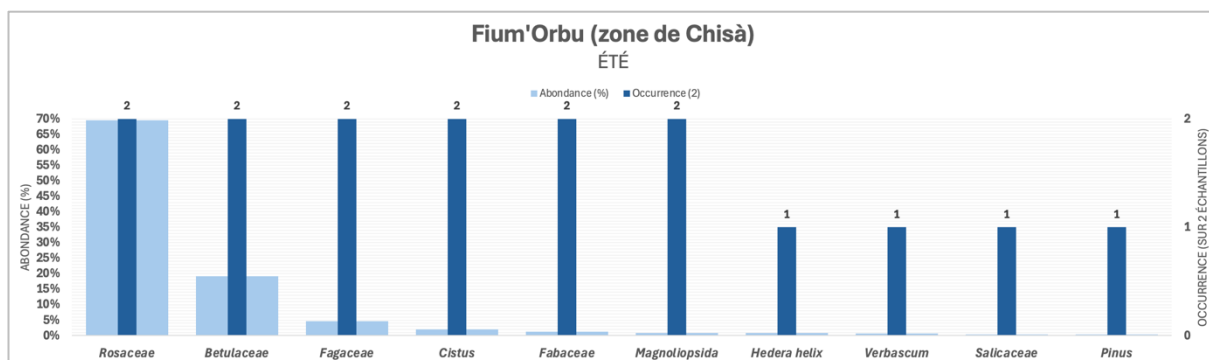


Figure 22 : Régime alimentaire du cerf de Corse sur le secteur du Fium'Orbu (zone de Chisà) en été (Antagène & Luiggi, 2026)

Voici ci-dessus les résultats obtenus pour l'été dans la zone de Chisà. Ils mettent en évidence un régime alimentaire relativement peu diversifié avec 10 taxons identifiés (cf. **Figure 22**). Ce sont les Rosacées qui dominent très largement leur alimentation, représentant près de 70 % de l'abondance totale observée. Les Bétulacées constituent la deuxième ressource la plus abondante, tandis que les Fagacées, les Cistes, les Fabacées et les Magnolopsida sont retrouvés dans les deux échantillons qui ont pu être analysés. Les autres taxons représentent une très petite part qui est inférieure à 2,5 %.

➤ Fium'Orbu (zone en plaine) :

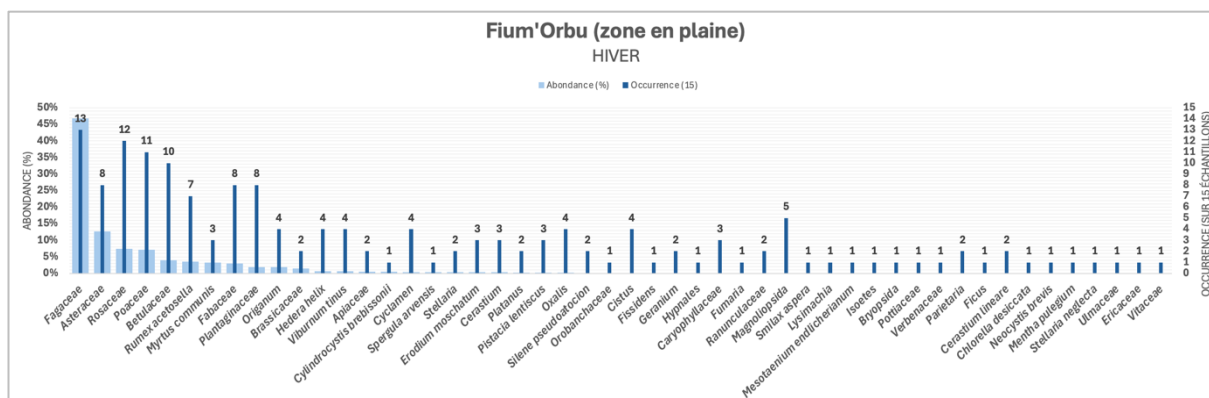
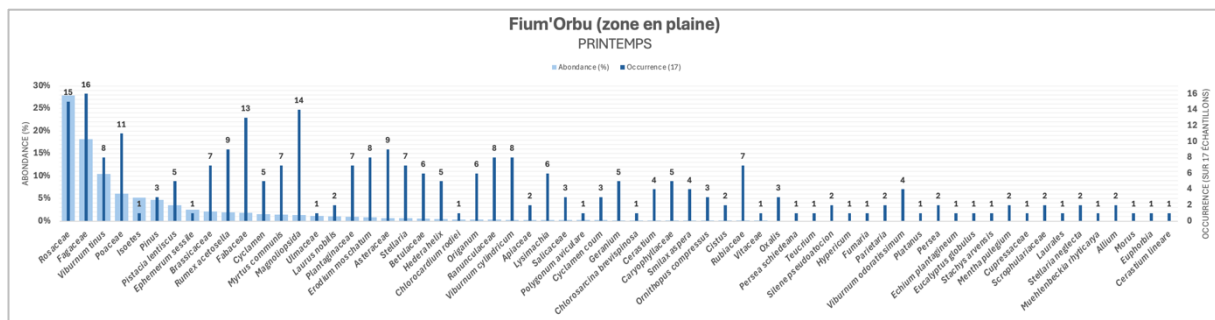


Figure 23 : Régime alimentaire du cerf de Corse sur le secteur du Fium'Orbu (zone en plaine) en hiver (Antagène & Luiggi, 2026)

Voici les données collectées en hiver dans la zone en plaine du secteur du Fium'Orbu (cf. **Figure 23**). Nous constatons un régime alimentaire particulièrement diversifié avec 50 taxons identifiés. Malgré cette richesse spécifique, les Fagacées occupent une place importante, représentant près de la moitié de l'abondance totale observée et sont retrouvées dans la majorité des échantillons analysés. Les Astéracées, les Rosacées, les Poacées et les Bétulacées constituent des composantes importantes du régime alimentaire. D'autres taxons, tels que les Fabacées et les Plantaginacées sont fréquemment retrouvés dans les échantillons.



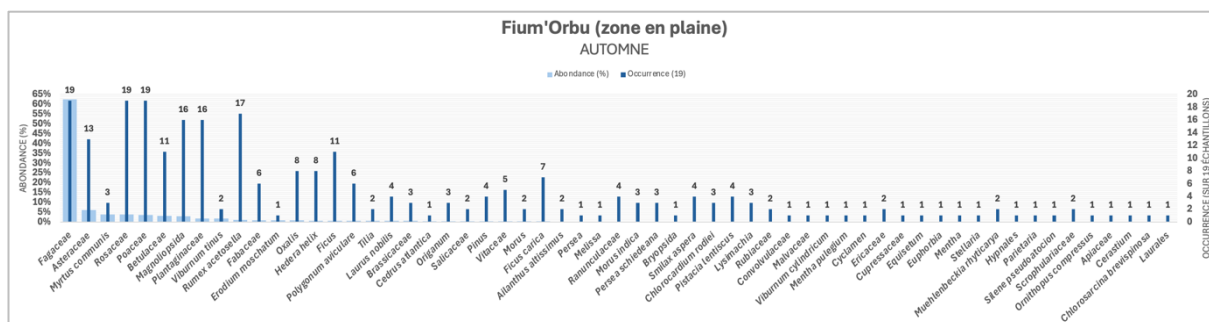


Figure 26 : Régime alimentaire du cerf de Corse sur le secteur du Fium'Orbu (zone en plaine) en automne (Antagène & Luiggi, 2026)

Le graphique ci-dessus nous montre le régime alimentaire du cerf de Corse en plaine du Fium'Orbu en automne (cf. **Figure 26**). Cette saison se distingue par une richesse taxonomique élevée avec 59 taxons identifiés. Nous constatons que les Fagacées occupent une place prépondérante, et représentent plus de 60 % du régime alimentaire global. De plus, leur occurrence est très élevée puisqu'elles ont été retrouvées dans 19 échantillons analysés. Les abondances des autres taxons ne dépassent pas les 7 %. Malgré cela, les Rosacées, les Poacées, la Petite oseille, les Plantaginacées ou encore les Magnoliopsida occupent une place significative du fait de leurs occurrences importantes.

➤ Centre Corse – Venacais :

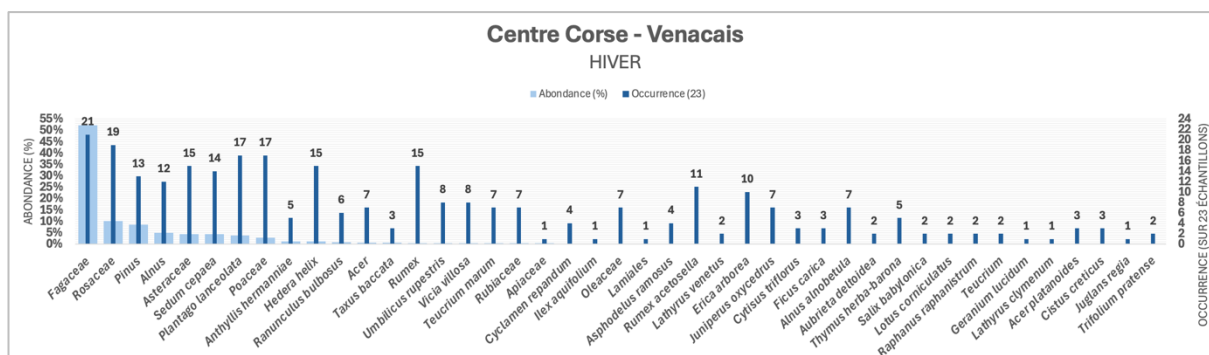


Figure 27 : Régime alimentaire du cerf de Corse sur le secteur du Centre Corse - Venacais en hiver (Antagène & Luiggi, 2026)

Dans le secteur du Centre Corse – Venacais, les résultats obtenus pour l'hiver ont permis d'identifier 43 taxons différents au sein du régime alimentaire du cerf de Corse (cf. **Figure 27**). Les Fagacées constituent de loin la ressource la plus abondante, représentant plus de la moitié de l'abondance totale et ayant été retrouvées dans 21 des 23 échantillons analysés. Les Rosacées, le genre *Pinus*, *Alnus*, les Astéracées, les Poacées ou encore l'Orpin pourpier (*Sedum cepaea*) occupent également des places importantes avec des occurrences élevées malgré des abondances bien plus faibles.

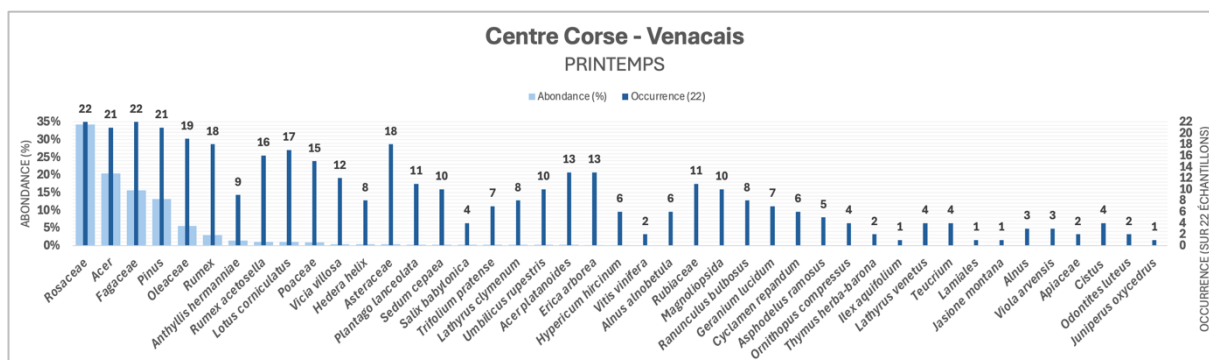


Figure 28 : Régime alimentaire du cerf de Corse sur le secteur du Centre Corse - Venacais au printemps (Antagène & Luigi, 2026)

Les échantillons collectés au printemps dans le Centre Corse – Venacais ont permis de mettre en évidence 43 taxons différents dans le régime alimentaire du cerf (cf. **Figure 28**). Les Rosacées constituent la principale ressource consommée, suivies du genre *Acer*, des Fagacées et du genre *Pinus*. Certaines plantes comme les Oléacées, le genre *Rumex* ou encore le Lotier corniculé (*Lotus corniculatus*) sont retrouvés dans de nombreux échantillons, témoignant d’une consommation régulière au cours de la saison. Nous remarquons que malgré des abondances inférieures à 2 % sur 37 taxons, les occurrences restent tout de même plus ou moins élevées sur la majorité de ces derniers.

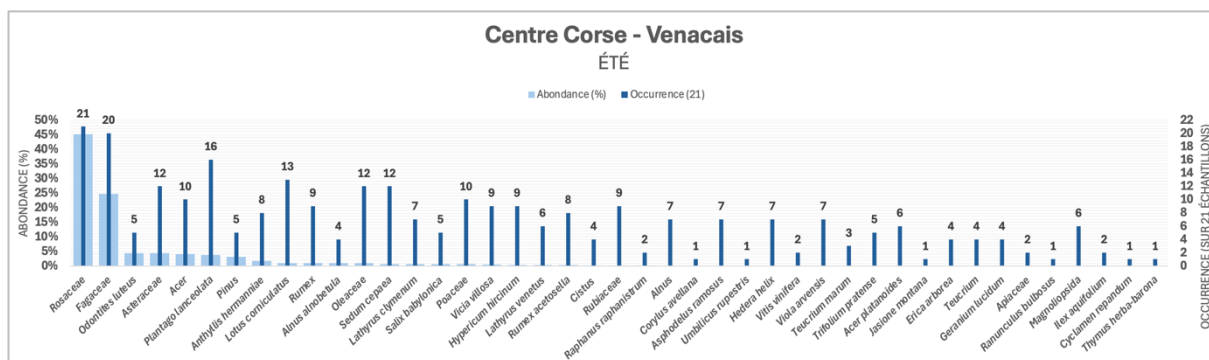


Figure 29 : Régime alimentaire du cerf de Corse sur le secteur du Centre Corse - Venacais en été (Antagène & Luigi, 2026)

En été, dans le Centre Corse – Venacais, un total de 43 taxons a été recensé (cf. **Figure 29**). Les Rosacées et les Fagacées concentrent la majorité de l’abondance totale, représentant à elles seules près de 70 % des ressources consommées. Nous voyons que d’autres taxons sont largement consommés du fait de leurs occurrences plutôt élevées, comme les Astéracées, le Plantain lancéolé (*Plantago lanceolata*), le Lotier corniculé (*Lotus corniculatus*) ou encore les Oléacées. Cependant, ils sont, certes, consommés fréquemment mais en petite quantité car leurs abondances ne dépassent pas les 5 %.

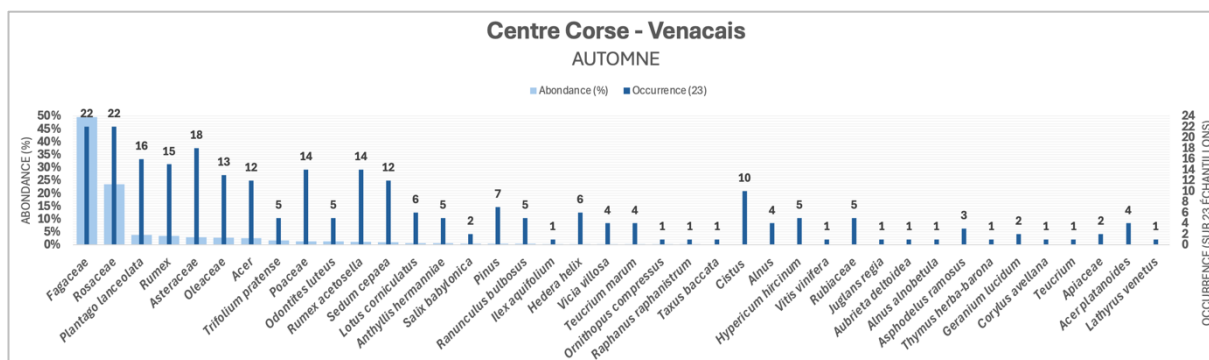


Figure 30 : Régime alimentaire du cerf de Corse sur le secteur du Centre Corse - Venacais en automne (Antagène & Luiggi, 2026)

Ici, la composition du régime alimentaire automnal en Centre Corse – Venacais repose sur 40 taxons différents (cf. **Figure 30**). Les Fagacées et les Rosacées constituent les principales ressources consommées, avec des abondances nettement supérieures à celles des autres taxons et sont présentes dans 22 des 23 échantillons analysés. Le Plantain lancéolé (*Plantago lanceolata*), le genre *Rumex* ou encore les Astéracées font également partis des taxons les plus fréquemment consommés bien que leurs abondances ne soient pas supérieures à 4 %.

➤ Dui Sorru :

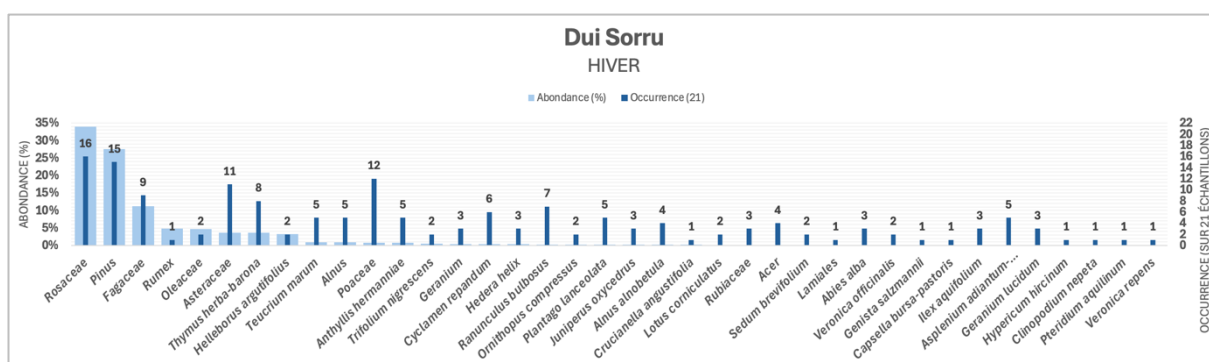


Figure 31 : Régime alimentaire du cerf de Corse sur le secteur des Dui Sorru en hiver (Antagène & Luiggi, 2026)

Voici ci-dessus, les résultats obtenus en hiver dans le secteur des Dui Sorru (cf. **Figure 31**). Ils mettent en évidence un régime composé de 38 taxons différents. Les Rosacées et le genre *Pinus* représentent les ressources les plus abondantes, totalisant à eux seuls plus de la moitié de l'abondance totale et étant présents dans plus de deux tiers du nombre d'échantillons total. Nous voyons que les Poacées, les Astéracées, les Fagacées ou encore le Thym de Corse (*Thymus herba-barona*) figurent également dans les taxons les plus fréquemment consommés mais à des abondances plus faibles.

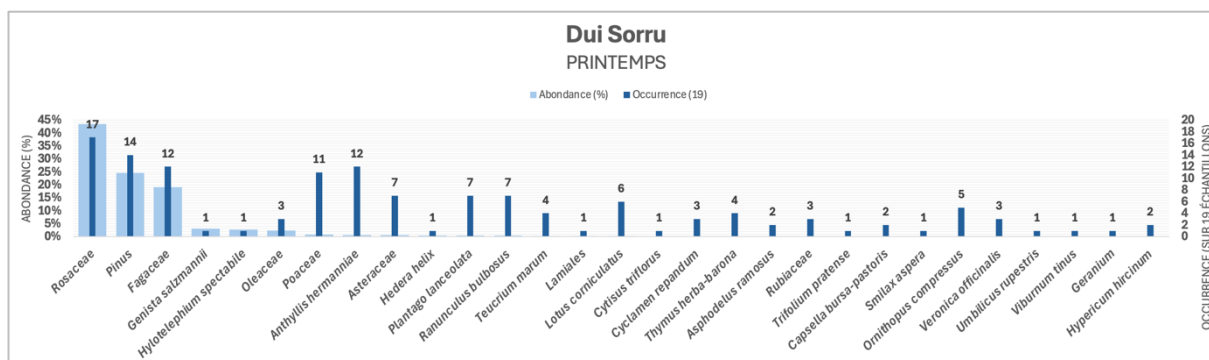


Figure 32 : Régime alimentaire du cerf de Corse sur le secteur des Dui Sorru au printemps (Antagène & Luiggi, 2026)

La figure ci-dessus nous montre le régime alimentaire des cerfs au printemps dans les Dui Sorru où 29 taxons ont pu être recensés (cf. **Figure 32**). Nous voyons clairement que celui-ci est dominé par 3 taxons principaux : les Rosacées, le genre *Pinus* et les Fagacées. Ces taxons sont également les plus fréquemment consommés par les individus avec aussi les Poacées et l'Anthyllide d'Hermann (*Anthyllis hermanniae*), cependant ces deux derniers taxons ont une bien plus faible abondance.

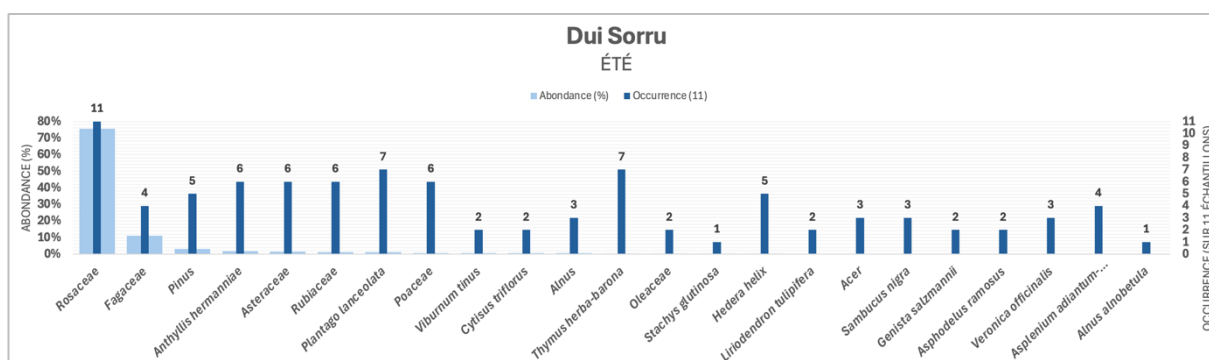


Figure 33 : Régime alimentaire du cerf de Corse sur le secteur des Dui Sorru en été (Antagène & Luiggi, 2026)

L'analyse du régime alimentaire estival du cerf dans les Dui Sorru (cf. **Figure 33**) met en évidence une composition relativement peu diversifiée avec 23 taxons identifiés dans 11 échantillons analysés. Nous voyons que les Rosacées dominent très largement le régime, représentant près des trois quarts de l'abondance totale et étant présentes tous les échantillons. Les Fagacées occupent une place secondaire mais sont bien moins abondantes. Plusieurs taxons tels que le Plantain lancéolé (*Plantago lanceolata*) ou le Thym Corse (*Thymus herba-barona*) présentent des occurrences plutôt élevées malgré des abondances limitées. Les autres taxons sont consommés de façon plus ponctuelles et contribuent donc faiblement à la composition globale du régime alimentaire.

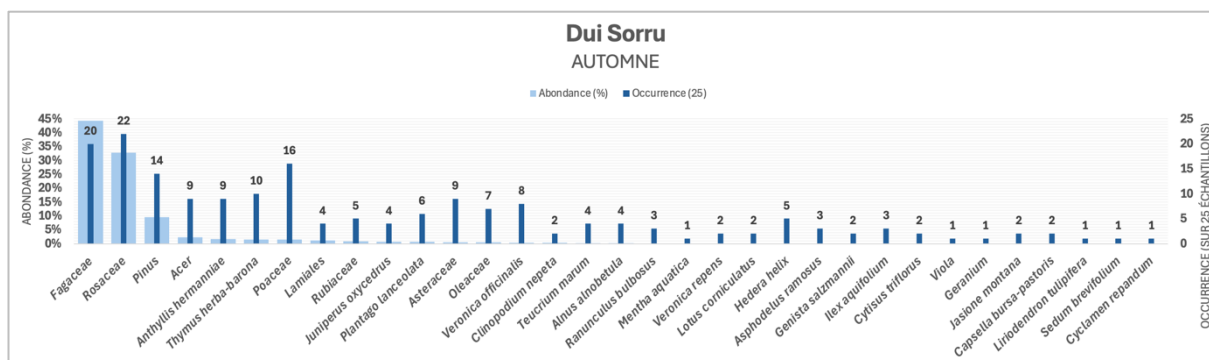


Figure 34 : Régime alimentaire du cerf de Corse sur le secteur des Dui Sorru automne (Antagène & Luigi, 2026)

L'analyse du régime alimentaire automnal dans les Dui Sorru révèle une diversité relativement élevée avec 33 taxons identifiés (cf. **Figure 34**). Nous voyons que le régime est dominé par les Fagacées ainsi que les Rosacées, qui totalisent à elles seules plus de 75 % de l'abondance. Le genre *Pinus* occupe également une place importante puisqu'il a été retrouvé dans plus de la moitié des échantillons analysés, cependant son abondance ne dépasse pas les 10 %. Les Poacées se distinguent aussi par une fréquence élevée, étant retrouvées dans 16 échantillons sur 25, mais tout comme le genre *Pinus*, leur contribution en abondance est assez faible. Les autres taxons sont consommés plutôt ponctuellement, traduisant ainsi une consommation opportuniste des ressources disponibles au cours de cette saison.

4. Discussion et perspectives

4.1. Interprétation du régime alimentaire du cerf de Corse

4.2. Limites de l'étude et perspectives

CONCLUSION

en se nourrissant de tout ce qui l'entoure, de l'écorce aux jeunes pousses en passant par les feuilles et les fruits. Sa présence sur l'île permet donc de limiter la fermeture des milieux et de participer grandement à la zoochorie grâce à ses poils et ses fèces.

BIBLIOGRAPHIE

- Articles et ouvrages :

ANTAGÈNE, 2021, *Étude du régime alimentaire du Cerf de Corse*, Rapport d'analyses génétiques, p.1 – 15.

ANTAGÈNE, 2026, *Rapport d'étude de la diversité génétique des populations du cerf de Corse et estimation des effectifs*, Lyon, p. 1 – 12.

ANTAGÈNE, 2021 – 2025, *Fichiers résultats des analyses génétiques trnL – régime alimentaire du cerf de Corse*, Lyon.

DEMÉAUTIS G., 1984, « *Cervus elaphus corsicanus* : rapport de mission », Synthèse bibliographique et projet d'étude, p. 135 - 143.

GAMISANS J. & JEANMONOD D., 2013, *Flora Corsica*, 2^{ème} édition, SBCO.

KIDJO N., 2007, *Conservation du Cerf de Corse (Cervus elaphus corsicanus) : caractérisation biologique et étude des populations captives*, Corte, p. 26 – 29.

MONDOLONI S., PNRC, 2015, *U Cervu in lu mondu*, Corte, p. 1 – 4.

PEREIRA E., BONIFAY M-F., 1998, *Étude préliminaire des restes de cervidés de la grotte de la Coscia (Rogliano, Haute-Corse)*, PALEO, n°10, p. 43 – 60.

TOMASI M., 2014, *Étude sur l'évolution du statut juridique du cerf Corso-Sarde Cervus elaphus corsicanus*, Paris, p. 1 – 35.

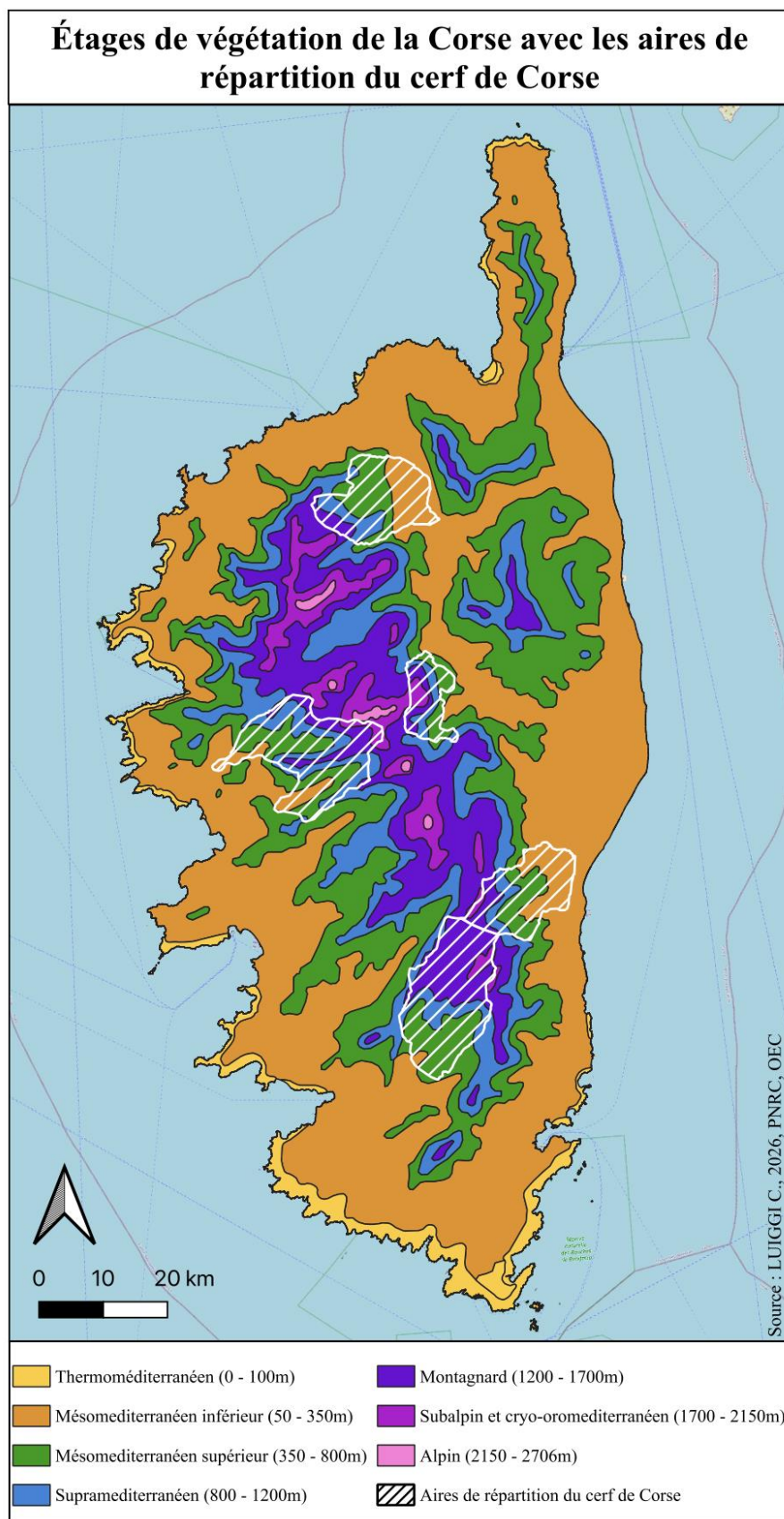
• Documents électroniques :

- [1] « Patrimoine naturel et culturel Corse, Les grandes missions des Parcs naturels régionaux » [en ligne], consulté le 06/05/2026, < <https://www.pnr.corsica/fr/le-parc/fiche-didentite/les-grandes-missions-des-parcs> >
- [2] « Parc naturel régional de Corse-Parcu di corsica », *Fédération des Parcs naturels régionaux* [en ligne], consulté le 06/05/2026, < <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/les-parcs/decouvrir-les-58-parcs/parc-naturel-regional-de-corse-parcu-di-corsica> >
- [3] MNHN & OFB, « Fiche de *Cervus elaphus corsicanus* Erxleben, 1777. », *Inventaire National du Patrimoine Naturel* [en ligne], consulté le 16/05/24, < https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/61021 >

ANNEXES



Annexe I : Mirador d'observation situé sur la commune de Castifau (Luigi, 2024)



Annexe II : Carte des étages de végétation de la Corse avec les zones de répartition du cerf de Corse (Luiggi, 2026)



Annexe III : Échantillonnage de fèces (Mondoloni, 2024)

RÉSUMÉ

ABSTRACT